

Gestion des aires de conservation

Nom	Efficacité de gestion des aires de conservation		
Unité de mesure	Score <i>Integrated Management Effectiveness Tool (IMET)</i> - pourcentage		
Type d'indicateur	Résultats/effets		
Aire d'intérêt	L'outil a été implémenté dans plus de 350 aires protégées en Afrique et en Amérique du Sud. Des analyses en réseau (« scaling-up ») ont été publiées à l'échelle nationale (RDC, Burundi, Gabon) et régionale (Afrique centrale). Des agrégations à l'échelle paysagère et pour les régions NaturAfrica sont possibles.		
Objectifs globaux liés	ODD 	Aichi 	Post-2020    
Code CAD	41030		
Enjeu politique	Les aires protégées et conservées jouent un rôle essentiel dans la préservation de la biodiversité, la protection des services écosystémiques, la lutte contre les changements climatiques, la préservation des cultures et des savoirs traditionnels, ainsi que dans la promotion d'un développement durable et équilibré. Dans quelle mesure les systèmes d'aires protégées et conservées (APC) sont-ils bien gérés au sein des paysages pour contribuer de manière significative à la construction d'un paysage résilient ? Les APC bien gérées fournissent une série d'avantages écologiques, sociaux et économiques qui peuvent aider à maintenir la santé de l'écosystème et à promouvoir le bien-être de l'homme. Il s'agit d'une question essentielle pour mesurer les progrès accomplis dans le programme NaturAfrica et dans la réalisation des objectifs 3 et 11 du cadre mondial pour la biodiversité de la Convention sur la diversité biologique (CDB) pour l'après-2020.		
Utilisation et interprétation	L'indicateur IMET peut être utilisé pour analyser et évaluer : - Les modes de gestion des aires protégées et conservées - Les éléments faibles du cycle de gestion d'une aire protégée (AP) à améliorer - La validité d'un plan d'aménagement et de gestion et les éléments d'adaptation à apporter - Les points faibles à améliorer et les potentialités en synergies à développer d'un réseau d'aire protégée et conservées (au sein d'un paysage KLCD).		
Source et disponibilité des données	L'analyse IMET contribue à (1) améliorer et faciliter la mise à jour des stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité et (2) estimer les progrès réalisés vers l'atteinte des cibles 3 et 11 du cadre mondial pour la biodiversité. Les données IMET sont collectées par les gestionnaires des APC et les institutions nationales de tutelle avec la contribution des autres acteurs impliqués dans la		

gestion et gouvernance des ressources naturelles. Ces collectes sont appuyées en Afrique par un réseau de coachs et des observatoires régionaux qui assurent la diffusion des informations à l'échelle régionale.

Qualité des données

Le contrôle qualité est en partie assuré par (i) l'outil IMET par la multiplicité des questions pour chaque sujet d'analyse, (ii) la participation inclusive à l'analyse, (iii) le système interne de statistiques d'évaluation et de croisement des scores et (iv) le support des coaches IMET (un coach par APC et un deuxième pour les décideurs) pour assurer l'objectivité et la cohérence de l'analyse.

Valeur de base

Exercice à mener au préalable ou au démarrage de l'action. La valeur IMET est exprimée dans une échelle numérique entre 0-100.

Les valeurs initiales et l'évolution de l'efficacité de gestion sont déjà disponibles pour de nombreuses aires protégées d'Afrique centrale et de l'Ouest ainsi que pour un certain nombre en Afrique de l'Est et du Sud, et peuvent servir au calcul des valeurs de base.

Exemple : Mbam et Djerem (2022) = 56,08

Mpem et Djim (2021) = 50,21

➔ *Moyenne du paysage CAF 16 (2022) = 53,15*

Cible

À définir pour chaque paysage comme valeur moyenne des Index IMET des AP et des Index IMET des AMCE

Le document d'action NaturAfrica prévoit 70% d'amélioration des scores IMET dans la période d'exécution.

Fréquence de mise à jour

Annuelle ou bisannuelle

Méthodologie

L'analyse IMET devra être répétée chaque 2-3 ans en fonction du score de l'Index IMET

La méthodologie d'évaluation de l'efficacité de gestion des APC est détaillée au sein des trois « malles pédagogiques » disponibles sur le site de [l'Observatoire des Forêts d'Afrique centrale](#) et le site BIOPAMA.

Les étapes clés de l'organisation d'une évaluation IMET sont :

1. Planification de l'exercice avec les gestionnaires de l'APs
2. Mobilisation des informations et autres données nécessaires au remplissage
3. Pré-remplissage par les coaches et la structure de gestion de l'AP
4. Organisation logistique et mobilisation de ressources

Agrégation

L'ensemble des IMET collectés peuvent être agrégés dans l'outil d'analyse en réseau dit « scaling-up » qui permet une analyse semi-automatique de plusieurs évaluations IMET de manière structurée et reposant sur des méthodes statistiques informatisées. Au-delà de l'agrégation des moyennes de scores IMETs pour le rapportage, le scaling-up fait progresser l'efficacité de la gestion d'un ensemble d'aires protégées sur la base des valeurs des indicateurs des IMET. Elle permet de comparer les aires protégées et de répondre à plusieurs questions telles que : quel est le niveau global de conservation des aires protégées dans un paysage ? Quelles sont les menaces les plus critiques ? Quelles seraient les meilleures interventions stratégiques pour la conservation ? En fin de compte, elle peut produire une feuille

de route pour de nouveaux progrès, qui pourrait inclure des suggestions pour

- Les améliorations nécessaires des politiques de gestion ;
- L'identification des priorités opérationnelles ;
- Des activités de renforcement des capacités de gestion ;
- Les stratégies d'atténuation des menaces ;
- Le renforcement et l'exploitation des points forts des AP ;
- Des stratégies d'amélioration de la gestion pour les zones protégées d'un pays, d'un réseau particulier ou d'une seule zone protégée.

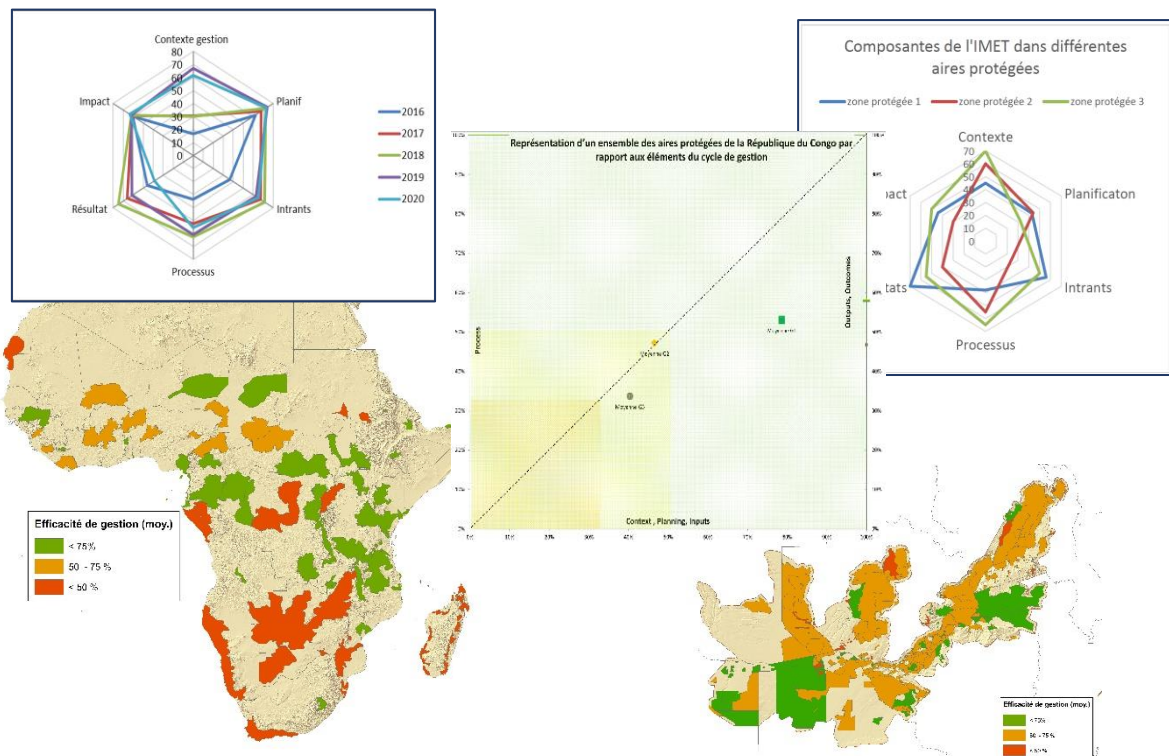


Figure 1 : illustration des visualisations des analyses IMET sur une aire protégée (coin supérieur gauche), un KLCD ou réseau d'APs (droite) et continent (coin inférieur gauche)

Ressources nécessaires

- 1 coach IMET
- 2-7 jours de mobilisation de l'équipe de gestion de l'aire protégée
- 2-10 000 €/exercice

Hypothèses / Risques

Les gestionnaires et institutions en charge des aires protégées ayant expérimenté l'outil l'ont très souvent adopté de l'équipe de gestion de l'aire protégée. Cependant, cela a nécessité des efforts importants des observatoires régionaux et du programme BIOPAMA pour leur démontrer la pertinence de l'outil, et vulgariser son implémentation. Il faut donc maintenir ces efforts, au travers des Centres d'Excellence et la mobilisation du réseau RACEGAP de coaches pour assurer une large diffusion dans les KLCDs.

Intégrité des aires protégées

Nom	Intégrité territoriale des aires protégées				
Unité de mesure	% annuel du territoire classé envahi par des activités anthropiques				
Type d'indicateur	Résultats/effets				
Aire d'intérêt	L'ensemble des AP soutenues par le programme NaturAfrica mettent en place des mesures de prévention et de lutte contre les envahissements illégaux de leur territoire. Disposer d'un mécanisme standardisé, appuyé par l'observation spatiale, bénéficie évidemment aux APs mais aussi à la consolidation des réseaux au sein des KLCDs.				
Objectifs globaux liés	ODD 	Aichi 	Post-2020    		
Code CAD	41030				
Enjeu politique	Dans quelle mesure les systèmes de zones protégées sont intacts et à mesure de faire face aux menaces qui pèsent sur eux ? Ces éléments de réponses témoignent non seulement de l'efficacité de la lutte anti-braconnage mais également de l'engagement des gestionnaires auprès des populations riveraines et du partage des avantages écologiques, sociaux et économiques fournies par l'AP. Il s'agit d'une question essentielle pour mesurer les progrès accomplis dans le programme NaturAfrica et dans la réalisation des objectifs 3 et 11 du cadre mondial pour la biodiversité de la Convention sur la diversité biologique (CDB) pour l'après-2020.				
Utilisation et interprétation	Cet indicateur peut être utilisé pour : - L'identification et l'évaluation des menaces qui pèsent sur une aire protégée ; - Les stratégies de lutte anti-braconnage et de développement communautaire ; - Identifier les points faibles d'un réseau d'aire protégée (au sein d'un KLCD) ; - Evaluer les impacts des différents modes de gestion des aires protégées sur la protection de ces habitats ;				
Source et disponibilité des données	De nombreuses données collectées sur le terrain et issues de l'observation spatiale peuvent être combinées pour alimenter cet indicateur. Cependant, la méthodologie standardisée proposée ici fournit une base commune d'information sur le niveau de menace qui pèse sur chaque AP. Ces services de base devront être fournis par les observatoires régionaux, appuyés par le Centre Commun de Recherche, et pourront être complétées par les gestionnaires de terrain.				
Qualité des données	La qualité des données d'envahissement générées dépend de la qualité des images satellites et données auxiliaires en entrée. Le contrôle qualité doit être assuré par les gestionnaires d'APs, en collaboration avec les autres acteurs du suivi-évaluation (ATs et observatoires régionaux, et JRC).				

Valeur de base

Exercice à mener au préalable ou au démarrage de l'action. Les valeurs de base de chaque AP ciblée devront être moyennées sur chaque paysage. La valeur est exprimée en %/an sur base d'une grille d'évaluation. Les valeurs initiales sont déjà disponibles pour certaines aires protégées appuyées par le 11^{ème} FED en RDC.

Cible

À définir pour chaque paysage sur la base des taux annuels de chaque AP appuyée par l'UE au sein des paysages KLCDs.

Fréquence de mise à jour

Annuelle ou semestrielle

Méthodologie

L'analyse des envahissements devra être répétée chaque année, et au minimum tous les ans pour les aires protégées les moins équipées.

La méthodologie d'évaluation des envahissements standardisée proposée ici fournit une base commune d'analyse à toutes les APs. Elle peut être complétée, remplacée par d'autres méthodologies plus poussées, exploitant les données de terrain, selon les capacités des opérateurs. Un protocole d'analyse est fourni en annexe du rapport et des fiches méthodologiques produites.

Les étapes clés de l'évaluation sont :

1. L'acquisition et le traitement des images satellites
2. L'analyse des changements d'occupation du sol
3. L'évaluation des envahissements sur base d'une grille d'analyse
4. La production de cartes et statistiques

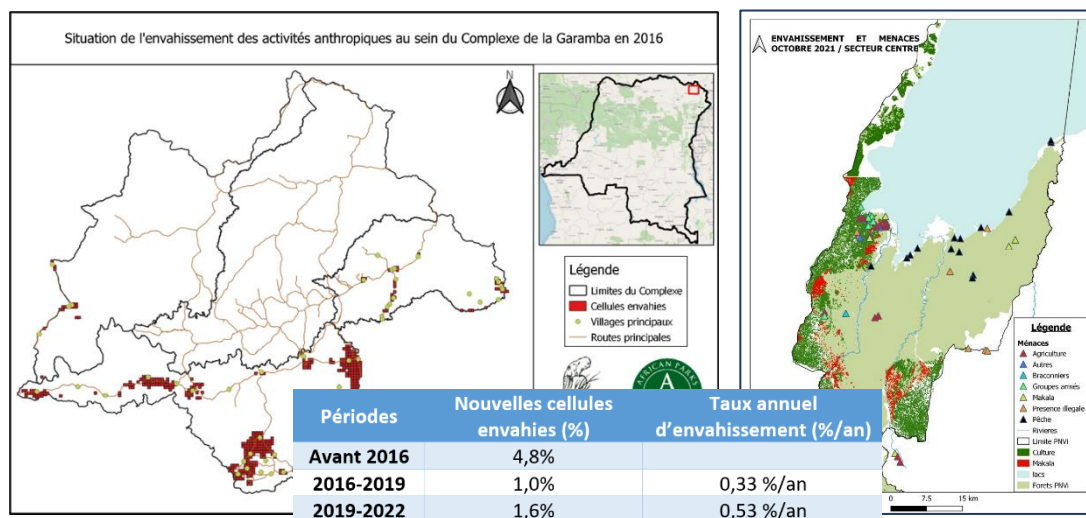


Figure 1 : Illustration de produits d'information sur l'indicateur de suivi de l'intégrité territoriale des APs

Agrégation

Les taux annuels moyens des aires protégées appuyées par l'UE peuvent être moyennés à l'échelle des KLCDs et du programme NAF. Des analyses comparatives peuvent également intégrer d'autres aires protégées pour mettre en évidence les effets de l'appui UE, des modes de gestion ou autres facteurs clés.

Ressources nécessaires

Implémentation SMART (déjà en place dans la plupart des APs)

1 analyste SIG/télédétection (+ appui des centres d'excellence)

1-5k€/an

Hypothèses / Risques

Cette méthodologie standardisée dépend de l'imagerie satellitaire disponible. Bien que celle-ci le soient de plus en plus et à des résolutions de plus en plus fines. La couverture nuageuse parfois très présente au-dessus de certaines APs peut nécessiter d'utiliser des données auxiliaires de terrain (ou images radars). La collaboration entre tous les fournisseurs de données est donc nécessaire pour atteindre une évaluation complète des APs appuyées par l'UE.

Tendance des populations de faune

Nom	Tendance des populations d'espèces clés (pourcentage)			
Unité de mesure	Taux interannuel moyen de variation des populations animales sauvages ciblées par le programme NAF (%/an)			
Type d'indicateur	Effets directs			
Aire d'intérêt	L'ensemble des aires protégées (APs) soutenues par le programme NaturAfrica mettent en place des mesures de conservation pour une série d'espèces clés, représentatives des habitats naturels qu'elles occupent. Il est indispensable de pouvoir disposer d'une indication des tendances de ces populations à l'échelle des paysages et du programme pour s'assurer que les stratégies de conservation sont à même de préserver l'intégrité et l'importance de la biodiversité de sites.			
Objectifs globaux liés	ODD 	Aichi 	Post-2020 	
Code CAD	41030			
Enjeu politique	Dans quelle mesure les réseaux d'aires protégées et les mesures de conservation (et notamment de lutte anti-braconnage) sont à même de sauvegarder et restaurer les populations d'espèces animales sauvages emblématiques et/ou endémiques d'Afrique ? Les efforts d'appui au développement socio-économique durable et au secteur vert, ainsi qu'à la bonne gouvernance des ressources naturelles en périphérie des aires protégées réduisent-ils la pression sur ces populations ? Ces éléments de réponses témoignent directement de l'efficacité de l'approche paysagère promue par NaturAfrica. Il s'agit également d'une question essentielle pour mesurer les progrès accomplis dans le programme NaturAfrica et dans la réalisation de l'objectif 1 du cadre mondial pour la biodiversité de la Convention sur la diversité biologique (CDB) pour l'après-2020.			
Utilisation et interprétation	Cet indicateur peut être utilisé pour : - Identifier et orienter les mesures prioritaires de conservation de la faune sauvage - Evaluer les menaces qui pèsent sur une aire protégée ; - Consolider les stratégies de lutte anti-braconnage et de développement communautaire ; - Identifier les points faibles d'un réseau d'aire protégée concernant la protection de espèces clés et endémiques (au sein d'un KLCD) ;			
Source et disponibilité des données	Les inventaires de faune fournissent des données cruciales aux gestionnaires d'aires protégées et sont ainsi mis en œuvre dans la plupart des APs ciblées par les initiatives NAF et ce, depuis plusieurs décennies dans certains cas.			

Qualité des données	La qualité des données peut varier selon les méthodes de collecte et d'échantillonnages employées, ainsi que selon les conditions (météorologiques, sécuritaires, etc.) observées lors de l'inventaire. L'exhaustivité des métadonnées des inventaires joue un rôle crucial. Le contrôle qualité doit être assuré par les gestionnaire d'APs, en collaboration avec les assistances techniques régionales.
Valeur de base	Exercice à mener au préalable ou au démarrage de l'action. Cet exercice peut se faire au travers d'inventaires et/ou d'une extrapolation des données disponibles si un inventaire détaillé récent a effectué récemment.
Cible	À définir pour chaque paysage comme valeur moyenne des taux annuels de chaque AP appuyée par l'UE au sein des paysages KLCDs.
Fréquence de mise à jour	Tous les 4 ans
Méthodologie	Les espèces ciblées sont choisies sur base de la valeur de « parapluie » (espèce dont le domaine vital est assez large pour que sa protection assure celle des autres espèces appartenant à la même communauté), la facilité de collecte de données et la qualité potentielle des données (et métadonnées). De nombreuses méthodes de collecte et d'échantillonnage existent et sont documentées¹. Elles varient énormément selon les sites, les périodes, les espèces à inventoriées et les capacités logistiques des gestionnaires d'aires protégées. Le manque d'harmonisation des différentes méthodologies de suivi de la biodiversité (aérien, pédestre, voiture, ULM ; comptage total ou par échantillonnage, etc.) et mode d'expression du nombre d'individus des populations (individu/Km², individu/Km linéaire, biomasse/Km², etc.) et de l'erreur d'estimation (écart type, erreur type, intervalle de confiance à 95 %, etc.) complique l'analyse diachronique quel que soit l'échelle d'analyse. Toutefois, il convient de s'assurer que les projets mettent en œuvre des méthodologies déjà calibrées et adaptées aux populations et milieux qu'ils comptent suivre
Agrégation	Le choix de l'indicateur ne peut forcer l'adoption de protocoles spécifiques. L'effort d'harmonisation doit se faire au niveau des assistances techniques régionales, et au regard des protocoles spécifiques mis en place par les projets. Plusieurs démarches analytiques ont déjà été éprouvées en ce sens² (voir illustration en figure 1 ci-dessous). Il est cependant indispensable que les AT régionales puissent disposer des méthodologies détaillées et données (et métadonnées) de suivi qui seront utilisées afin (1) d'analyser leur adéquation par rapport aux objectifs du suivi du statut de

¹ Ecological census techniques : a handbook, second edition, https://www.researchgate.net/profile/William-Sutherland-3/publication/273070581_Ecological_Census_Techniques_A_Handbook/links/5f493bd4299bf13c504b9e03/Ecological-Census-Techniques-A-Handbook.pdf

² Scholte P, Pays O, Adam S, Chardonnet B, Fritz H, Mamang JB, Prins HHT, Renaud PC, Tadjou P, Moritz M. Conservation overstretch and long-term decline of wildlife and tourism in the Central African savannas. *Conserv Biol.* 2022 Apr;36(2):e13860. doi: 10.1111/cobi.13860. Epub 2021 Dec 28. PMID: 34766386.

Ian D. Craigie, Jonathan E.M. Baillie, Andrew Balmford, Chris Carbone, Ben Collen, Rhys E. Green and Jon M. Hutton. Large mammal population declines in Africa's protected areas. *Biological Conservation.* 2010; 143, 2221–2228.

conservation des espèces ciblées et (2) trouver le meilleur modèle permettant d'agréger de manière diachronique les données afin de calculer les tendances et leurs intensités.

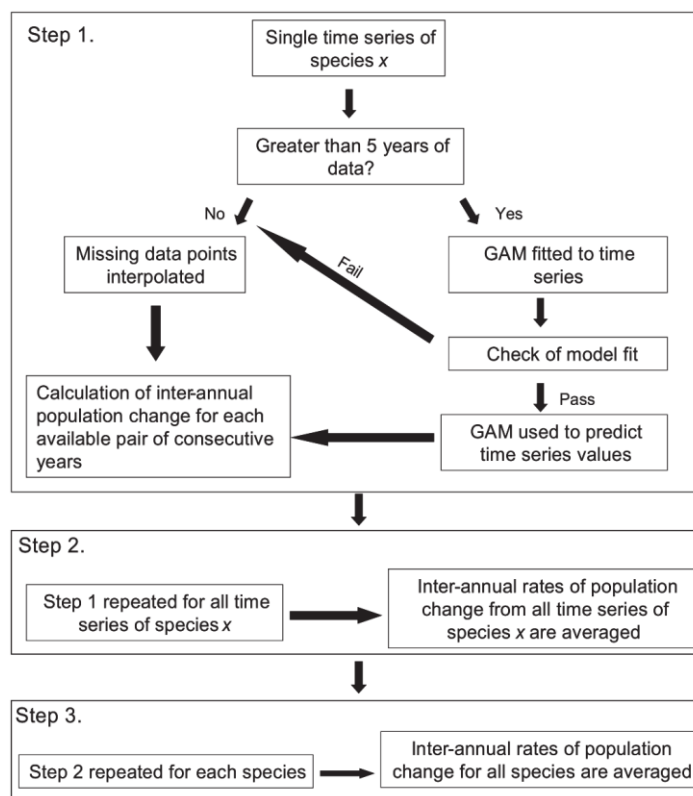


Figure 1: méthodologie d'agrégation des données inventaires multi-espèces et multiméthodes

Ressources nécessaires

Techniciens à mobiliser/former
> 100 k€ /site

Hypothèses / Risques

La limitation des méthodes de suivi du statut de conservation des espèces consiste en l'évaluation de l'erreur d'échantillonnage commise lors des inventaires. Cette erreur peut parfois être plus importante que l'effectif estimé affecter sérieusement les modèles analytiques d'agrégation.

La collaboration entre les assistances techniques régionales et les gestionnaires d'aires protégées doit être étroite afin d'assurer une cohérence dans les choix méthodologiques d'inventaires et assurer la remontée des données (et métadonnées) de terrain.

Les tendances de stabilisation et/ou d'augmentation des populations peuvent, pour certaines espèces, être très lentes. Les modèles peuvent ne pas mettre en évidence une évolution positive statistiquement significative même si, sur le terrain, les projets notent des améliorations dans le statut de conservation des espèces.

Références

Scholte P, Pays O, Adam S, Chardonnet B, Fritz H, Mamang JB, Prins HHT, Renaud

PC, Tadjo P, Moritz M. Conservation overstretch and long-term decline of wildlife and tourism in the Central African savannas. *Conserv Biol.* 2022 Apr;36(2):e13860. doi: 10.1111/cobi.13860. Epub 2021 Dec 28. PMID: 34766386.

Ian D. Craigie, Jonathan E.M. Baillie, Andrew Balmford, Chris Carbone, Ben Collen, Rhys E. Green and Jon M. Hutton. Large mammal population declines in Africa's protected areas. *Biological Conservation.* 2010; 143, 2221–2228.

Craig G.C... Monitoring the illegal killing of elephants. Aerial survey standards for Mike the MIKE programme. 1997. CITES MIKE Programme.

Foster Rebecca J, Harmsen Bart J. A Critique of Density Estimation From Camera-Trap Data. *The Journal of Wildlife Management.* 2012; 76–2 – : 224–236.

Jolly G.M. 1969. Sampling methods for aerial censuses of wildlife populations. *East African Agricultural and Forestry Journal – Special Issue 1969:* 46 - 49.

Norton-Griffiths M. 1978. Counting Animals. No. 1 of a series of Handbooks on techniques currently used in African wildlife Ecology. Ed. JJR Grimsdel. African Wildlife Foundation, Nairobi.

J. Marcus Rowcliffe, Juliet Field, Samuel T. Turvey and Chris Carbone. Estimating animal density using camera traps without the need for individual recognition. *Journal of applied ecology.* 2008; 45, 1228–1236.

Leandro Silveira, Anah T.A. Ja'como, Jose Alexandre F. Diniz-Filho. Camera trap, line transect census and track surveys: a comparative evaluation. *Biological Conservation.* 2003; 114, 351–355.

M. W. Tobler, S. E. Carrillo-Percegué, R. Leite Pitman, R. Mares and G. Powell. An evaluation of camera traps for inventorying large- and medium-sized terrestrial rainforest mammals. *Animal conservation.* 2008 ; 11, 169-178.

Connectivité des aires protégées¹

Nom	Connectivité des aires protégées (ProtConn)				
Unité de mesure	Pourcentage du territoire couvert par des aire protégées connectées (%)				
Type d'indicateur	Effets directs				
Aire d'intérêt	L'indicateur est calculé et disponible dans DOPA au niveau du pays et des écorégions terrestres. Les agrégations au niveau du paysage et du programme doivent également être calculées.				
Objectifs globaux liés	ODD 	Aichi 	Post-2020    		
Code CAD	41030				
Enjeu politique	Quel est le degré de connectivité des systèmes d'aires protégées terrestres au niveau du pays et de l'écorégion ? Il s'agit d'une question essentielle pour mesurer les progrès accomplis en matière de connectivité dans le cadre du programme NaturAfrica et dans la réalisation de l'objectif 1 du cadre mondial pour la biodiversité de la Convention sur la diversité biologique (CDB) pour l'après-2020.				
Utilisation et interprétation	L'indicateur peut être utilisé pour évaluer : - La mesure dans laquelle l'agencement spatial des aires protégées et conservées (APC) et Autres Mesures de Conservation Efficaces (AMCE) réussit à assurer la connectivité des terres protégées ? - La distance qui sépare les pays ou les écorégions terrestres de l'élément de connectivité de l'objectif 11 d'Aichi (17%) et l'objectif de 30 % de surfaces d'APCs bien connectées d'ici 2030 du nouveau cadre mondial pour la biodiversité (figure 1). - La contribution des différentes catégories de terres (protégées, non protégées, transfrontalières) à la connectivité des AP (Figure 2). - Les endroits du globe où des efforts supplémentaires sont le plus nécessaires pour étendre ou renforcer la connectivité des systèmes d'AP. - Si les AP nouvellement désignées apportent des gains de connectivité effectifs dans le système d'AP en agissant comme des corridors ou des tremplins entre d'autres AP.				
Source et disponibilité des données	DOPA fournit les valeurs de l'indicateur au niveau de l'écorégion terrestre et du pays. Des moyennes pondérées par zone au niveau régional sont également fournies.				

¹ Cette fiche méthodologie est directement adaptée de la fiche disponible sur le site web de DOPA : <https://dopa.jrc.ec.europa.eu/dopa/documentation/en>

Des cartes interactives spécifiques et téléchargeables avec les valeurs ProtConn au niveau de l'écorégion et du pays pour différentes années sont disponibles sur le site web de la DOPA (<http://dopa.jrc.ec.europa.eu/en/mapsanddatasets>).

Qualité des données

La qualité de l'indicateur fournit dépend des jeux de données disponibles en entrée, en particulier des images satellites et produits d'observation spatiale. Le calcul de l'indicateur au niveau global pourra être affiné

Valeur de base

Exercice à mener au préalable ou au démarrage de l'action. Cet exercice peut se faire en déclinant les produits disponibles au niveau du portail DOPA ou en mandatant les centres d'excellence pour la réalisation de la méthodologie établie sur les périmètres des KLCDs.

Cible

À définir pour chaque paysage selon les résultats attendus en la matière (support à la création d'une AP, gestion durables des aires de connectivité entre les APs, etc.)

Fréquence de mise à jour

Bisannuelle

Méthodologie

L'indicateur prend en compte la disposition spatiale, la taille et la couverture des zones protégées (ZP), et tient compte à la fois de la zone terrestre qui peut être atteinte à l'intérieur des ZP et de celle qui peut être atteinte grâce aux connexions entre les différentes ZP. L'analyse inclut toutes les aires protégées désignées dans la WDPA (polygones et points tampons) dont la superficie n'est pas inférieure à 1 km², à l'exception des réserves de biosphère de l'UNESCO, et est réalisée pour une gamme de distances médianes de dispersion (1 à 100 km) observées pour la plupart des vertébrés terrestres. L'indicateur est calculé à l'aide d'une analyse de réseau, la probabilité de connectivité et la surface connectée équivalente étant les mesures sous-jacentes. Pour plus de détails, voir Saura et al. (2017, 2018, 2019).

La méthode décrite ci-dessus utilise les ensembles de données d'entrée suivants :

Zones protégées : WDPA (PNUE-WCMC & UICN, 2021)

Écorégions terrestres du monde : TEOW (2001). Écorégions terrestres du monde (Olson et al., 2001).

Frontières des pays : Global Administrative Unit Layers (GAUL), révision 2015 (2017-02-02).

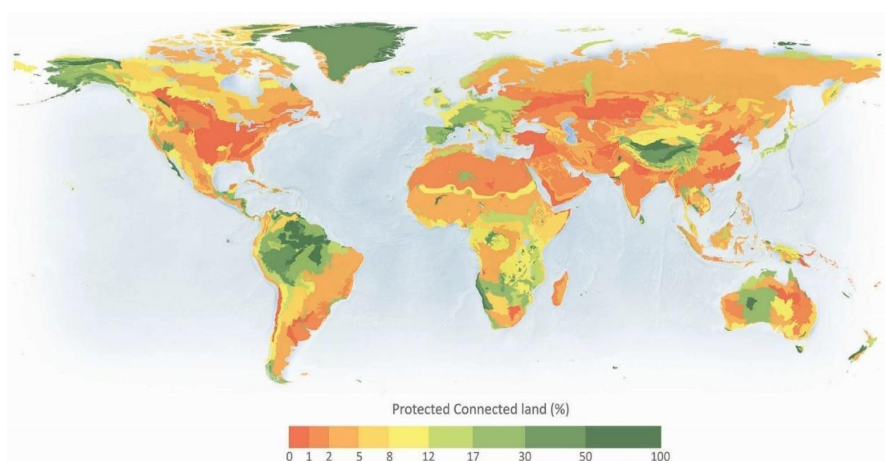


Figure 1 : Exemple d'évaluation mondiale : Terres connectées protégées (% de la superficie de l'écorégion) pour les écorégions terrestres du monde en juin 2016 pour une distance de dispersion médiane de référence de 10 km (Saura et al. 2017).

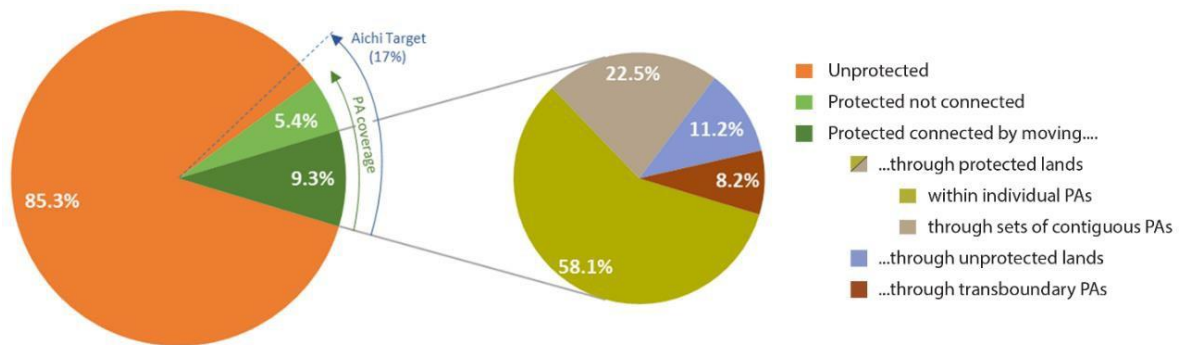


Figure 2 : Exemple comparant ProtConn à la couverture des aires protégées et montrant la contribution des différentes catégories de terres à ProtConn : Moyenne mondiale de l'indicateur ProtConn (tranche vert foncé dans le diagramme circulaire de gauche) et de ses fractions (diagramme circulaire de droite) pour les écorégions terrestres du monde et une distance médiane de dispersion des espèces de 10 km en juin 2016 (Saura et al. 2017). La couverture mondiale des aires protégées (somme des terres protégées connectées et non connectées : 14,7 %) et les 17 % de l'objectif d'Aichi 11 pour l'année 2020 sont également indiqués dans le diagramme circulaire de gauche.

Agrégation

Les taux annuels moyens de connectivité des aires protégées d'Afrique et plus particulièrement au sein des KLCDs, et régions identifiées par le programme NAF peut se présenter sous forme matriciel (comme illustré en figure 1) ou être décliné en moyennes sur les zones d'intérêt.

Ressources nécessaires

1-5 Expert.e(s) en télédétection (via notamment les centres d'excellence)
Méthodologies déjà établies (voir DOPA)
Plateformes disponibles

Hypothèses / Risques

La version actuelle de l'indicateur de connectivité :

- Suppose que les AP sont effectivement conservées et gérées de manière à garantir des niveaux de connectivité suffisants qui permettent le déplacement réussi des espèces à travers les terres protégées.
- Ne tient pas compte de l'hétérogénéité de la matrice paysagère entre les AP, en raison de la grande variabilité des réponses des espèces ; au lieu de cela, il vise une évaluation plus générale pour la gamme des distances médianes de dispersion observées pour la plupart des vertébrés terrestres (1 à 100 km). La distance de dispersion de référence de 10 km est celle utilisée pour les valeurs de l'indicateur ProtConn figurant dans la DOPA.

Références

Olson et al., (2001). Terrestrial ecoregions of the world: A new map of life on Earth. *Bioscience*, 51: 933–938. [https://doi.org/10.1641/0006-3568\(2001\)051\[0933:TEOTWA\]2.0.CO;2](https://doi.org/10.1641/0006-3568(2001)051[0933:TEOTWA]2.0.CO;2)

Saura, S. & J. Torné (2009). Conefor Sensinode 2.2: a software package for quantifying the importance of habitat patches for landscape connectivity. *Environmental Modeling & Software*, 24: 135–139. <https://doi.org/10.1016/j.envsoft.2008.05.005>

Saura, S. et al. (2017). Protected areas in the world's ecoregions: How well connected are they? *Ecological Indicators*, 76: 144–158. <http://dx.doi.org/10.1016/j.ecolind.2016.12.047>

- Saura, S. *et al.* (2018). Protected area connectivity: Shortfalls in global targets and country-level priorities. *Biological Conservation*, 219: 56-67.
<https://doi.org/10.1016/j.biocon.2017.12.020>
- Saura, S., *et al.* (2019) Global trends in protected area connectivity from 2010 to 2018. *Biological Conservation*, 238: xx-xx.
<https://doi.org/10.1016/j.biocon.2019.07.028>
- UNEP-WCMC & IUCN (2021). Protected Planet: The World Database on Protected Areas (WDPA) [On-line], [January /2021], Cambridge, UK: UNEP-WCMC and IUCN.
www.protectedplanet.net

Intégrité des habitats naturels

Nom	Intégrité des habitats naturels des KLCDs
Unité de mesure	Taux interannuel de changement des habitats naturelles des paysages (%/an)
Type d'indicateur	Effet direct
Aire d'intérêt	L'indicateur est calculé sur l'ensemble des paysages KLCDs en faisant la distinction entre les zones protégées de zones non protégées.
Objectifs globaux liés	ODD  Aichi    Post-2020 Target 1 Target 3 Target 4 Target 11
Code CAD	41030
Enjeu politique	Quel est l'impact potentiel de l'utilisation et l'expansion des terres agricoles dans un paysage sur les habitats, les espèces et les processus écologiques qui s'y trouvent ? En identifiant les zones de faible pression, il est possible de mettre en évidence les endroits susceptibles de mieux conserver les écosystèmes. D'autre part, en identifiant les zones ayant un pourcentage relativement élevé de terres cultivées, il est possible de suggérer dans quels endroits il est prioritaire de mettre en œuvre des mesures qui améliorent la compatibilité de la production agricole avec la conservation de la biodiversité. Ces mesures peuvent inclure la promotion de pratiques agricoles moins intensives ou la conservation de vestiges de végétation naturelle à l'intérieur et entre les cultures, ce qui peut contribuer à fournir des ressources d'habitat et à faciliter le mouvement des espèces à travers des paysages autrement imperméables.
Utilisation et interprétation	L'indicateur peut être utilisé pour : - Mesurer la conversion d'habitats naturels en zones cultivées et exploitées, première source de déforestation et perte d'habitat à l'échelle globale - Identifier les fronts de pression agricoles pour y établir des programmes de promotion de pratiques agricoles plus durables - Mesurer la conversion d'habitats naturels en espaces d'utilisation humaine - Identifier les zones potentielles pour l'établissement de nouvelles aires protégées et Autres Mesures Efficaces de Conservation (AMCE)
Source et disponibilité des données	L'observatoire des Forêts d'Afrique Centre (OFAC) fournit également cet indicateur à l'échelle régionale, nationale, des paysages KLCs, et des aires protégées d'Afrique centrale. DOPA Explorer fournit les valeurs d'indicateurs similaires (pression agricole) au niveau des aires protégées ainsi qu'une zone tampon de 10km autour.

Qualité des données

La qualité de l'indicateur fournit dépend des cartes d'occupation du sol disponibles en entrée. A l'échelle globale, le jeu de données annuels [ESA CCI Land Cover](#), disponibles de 1992 à 2021 à 300m de résolution, est utilisé par l'OFAC et DOPA.

Valeur de base

Exercice à mener au préalable ou au démarrage de l'action par les Centres d'Excellence. Cet exercice peut se faire en déclinant les produits disponibles au niveau du portail DOPA.

Cible

À définir pour chaque paysage selon les résultats attendus en la matière (support à la création d'une AP, gestion durables des aires de connectivité entre les APs, etc.).

Fréquence de mise à jour

Annuelle

Méthodologie

L'indicateur se calcule comme le résultat net de la dégradation et régénération de la végétation naturelles qui se calculent comme ceci :

- **Dégradation** : surfaces naturelles et semi-naturelles qui ont été converties en terres cultivées/gérées entre deux années successives.
- **Régénération** : surfaces cultivées/gérées qui ont été récupérées par la nature entre deux années successives.

Le résultat net de ses surfaces est ensuite divisé par la surface de la végétation au temps t pour obtenir un taux interannuel de perte nette d'habitat naturelle du paysage (%/an).

Classe	Nom LCSS	Classes	New_LAB
0	No data		
10	Cropland, rainfed	Cultivated/ Managed land	1
11	Cropland : Herbaceous cover		
12	Cropland : Tree or shrub cover		
20	Cropland, irrigated or post-flooding	Mosaic natural / Managed land	3
30	Mosaic cropland (>50%) / natural vegetation (tree, shrub, herbaceous cover) (<50%)		
40	Mosaic natural vegetation (tree, shrub, herbaceous cover) (>50%) / cropland (<50%)		
50	Tree cover, broadleaved, evergreen, closed to open (>15%)	Natural/ Semi-natural land	2
60	Tree cover, broadleaved, deciduous, closed to open (>15%)		
61	Tree cover, broadleaved, deciduous, closed (>40%)		
62	Tree cover, broadleaved, deciduous, open (15-40%)		
70	Tree cover, needleleaved, evergreen, closed to open (>15%)		
71	Tree cover, needleleaved, evergreen, closed (>40%)		
72	Tree cover, needleleaved, evergreen, open (15-40%)		
80	Tree cover, needleleaved, deciduous, closed to open (>15%)		
81	Tree cover, needleleaved, deciduous, closed (>40%)		
82	Tree cover, needleleaved, deciduous, open (15-40%)		
90	Tree cover, mixed leaf type (broadleaved and needleleaved)		
100	Mosaic tree and shrub (>50%) / herbaceous cover (<50%)		
110	Mosaic herbaceous cover (>50%) / tree and shrub (<50%)		
120	Shrubland		
121	Shrubland evergreen		
122	Shrubland deciduous		
130	Grassland		
140	Lichens and mosses		
150	Sparse vegetation (tree, shrub, herbaceous cover) (<15%)		
151	Sparse tree (<15%)		
152	Sparse shrub (<15%)		
153	Sparse herbaceous cover (<15%)		
160	Tree cover, flooded, fresh or brackish water	Cultivated/ Managed land	1
170	Tree cover, flooded, saline water		
180	Shrub or herbaceous cover, flooded, fresh/saline/brackish water		
190	Urban areas	Natural/ Semi-natural land	2
200	Bare areas		
201	Consolidated bare areas		
202	Unconsolidated bare areas	Water/ Snow and ice	4
210	Water bodies		
220	Permanent snow and ice		

Figure 1: transition de classes de végétation naturelle vers une végétation cultivée et/ou gérée

Agrégation

Les taux interannuels seront directement calculés pour les paysages, les aires protégées et les zones non protégées des paysages. Des taux moyens annuels par régions peuvent être déclinés en moyennant les taux obtenus sur les paysages KLCDs qui les composent, ou directement calculés pour l'ensemble des régions.

Ressources nécessaires

1-5 Expert.e(s) en télédétection (via notamment les centres d'excellence)
Méthodologies déjà établies (voir OFAC)
Plateformes disponibles

Hypothèses / Risques

Il est toutefois clairement établi qu'une forte pression exercée par l'utilisation des terres agricoles est généralement corrélée à des incidences clairement négatives sur de nombreux habitats, espèces et processus écosystémiques. Cependant, toutes les activités agricoles ne sont pas préjudiciables, ou ne sont pas également préjudiciables, à la conservation de la biodiversité.

L'indicateur suppose que les cartes d'occupation du sol seront mises à jour annuellement comme annoncé. Un certain délai de mise à disposition des données au public peut néanmoins apparaître avec certains produits.

Références

- Balmford, A., Green, R., & B. Phalan (2012). What conservationists need to know about farming. *Proc Biol Sci.*, 279(1739): 2714–2724.
<http://dx.doi.org/10.1098/rspb.2012.0515>
- Bastin, L., *et al.* (2017). Processing conservation indicators with Open Source tools: Lessons learned from the Digital Observatory for Protected Areas. In: *Free and Open Source Software for Geospatial (FOSS4G) Conference Proceedings*: Vol 17, Article 14. August 14-19, 2017, Boston, MA, USA.
<http://scholarworks.umass.edu/foss4g/vol17/iss1/14>
- Cai, M. & D. Pettenella (2013). Protecting biodiversity outside protected areas: can agricultural landscapes contribute to bird conservation on Natura 2000 in Italy? *Journal of Environmental Engineering and Landscape Management*, 21(1): 1-11.
<https://doi.org/10.3846/16486897.2012.663089>
- Green, R.E., *et al.* (2005). Farming and the fate of wild nature. *Science*, 307(5709): 550-555. <http://dx.doi.org/10.1126/science.1106049>
- Buchhorn, M.; Smets, B.; Bertels, L.; De Roo, B.; Lesiv, M.; Tsendbazar, N.E.; Linlin, L., Tarko, A. (2020): Copernicus Global Land Service: Land Cover 100m: Version 3Globe 2015-2019: Product User Manual; Zenodo, Geneve, Switzerland, September 2020; <http://dx.doi.org/10.5281/zenodo.3938963>

Exploitation durable des ressources naturelles

Nom	Augmentation de la production durable et de la productivité de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche
Unité de mesure	Superficie d'écosystèmes agricoles, forestier et pastoraux où des pratiques de gestion durable ont été introduites/appuyées avec le soutien de l'UE (ha)
Type d'indicateur	Effet direct
Aire d'intérêt	L'indicateur est calculé sur l'ensemble des paysages KLCDs.

Objectifs globaux liés

ODD



Aichi



Post-2020



Code CAD

41030

Enjeu politique

Le programme NAF a pour ambition d'exploiter le potentiel des aires protégées en tant que levier de développement socio-économique durable des paysages qui les abritent. La pression toujours plus croissante de l'agriculture itinérante sur brûlis sur les habitats naturelles est l'une des menaces les plus importantes pesant sur les aires protégées et l'un des freins majeurs au développement des économies locales.

Mesurer les progrès réalisés sur l'implantation de pratiques agricoles et pastorales durables est nécessaire pour est indispensable pour orienter les appuis de l'UE et mettre en œuvre la vision stratégique de long terme voulue par le programme NaturAfrica.

Utilisation et interprétation

L'indicateur peut être utilisé pour :

- Mesurer la part du secteur agricole ayant adopté des pratiques durables dans leur exploitation ;
- Identifier les fronts de pression agricoles pour y établir des programmes de promotion de pratiques agricoles plus durables
- Promouvoir une agriculture durable auprès des collectivités locales ;

Source et disponibilité des données

Les données devront provenir de plusieurs sources, combinant données de terrain avec l'observation spatiale. Pour la partie terrain, les opérateurs devront collecter, avec l'appui des assistances techniques (ATs) et centres d'excellence régionaux (CoE), les données nécessaires à la géolocalisation et l'estimation des surfaces concernées, auprès des partenaires qu'ils appuient et des exploitants opérant dans les paysages. Les centres d'excellence devront, eux, exploiter les images satellites disponibles pour fournir une cartographie détaillées des zones cultivées concernées.

Qualité des données	La qualité de l'indicateur fournit dépend des cartes d'occupation du sol et des données de géolocalisation disponibles.
Valeur de base	Exercice à mener au préalable ou au démarrage de l'action par les Centres d'Excellence et opérateurs de terrain. Cet exercice implique un travail de planification de la collecte de données (superficies déclarées, délimitation des cultures, etc.) et une collaboration active entre ces derniers et les AT et CoE.
Cible	À définir pour chaque paysage selon les résultats attendus en la matière (support aux filières, champs écoles, appui aux collectivités, etc.).
Méthodologie	La méthodologie de calcul des valeurs de l'indicateur peut varier fortement selon les capacités techniques et humaines en termes de collecte et traitements de données (géospatiales notamment) disponibles auprès des opérateurs. A minima, les opérateurs devront répertorier les surface agricoles, pastorales et forestières qui sont activement et durablement gérées dans leur paysage d'intervention. La géolocalisation, le type de culture et les délimitations des parcelles renseignées sont autant d'information complémentaires très utiles pour une cartographie détaillée que les centres d'excellence pourront établir. Sur base de ces données de terrains et de l'imagerie à haute résolution disponibles (notamment les images SENTINEL2 et les composites mensuels Planet), les centres d'excellence pourront fournir une mesure et une cartographie détaillées et standardisées des zones cultivées durablement dans chaque paysage.
Agrégation	Les superficies collectées par les multiples opérateurs sur les différents paysages pourront être additionnées à différentes échelles indépendamment de la méthodologie de collecte. Les mesures des erreurs d'estimation devront, lorsqu'elles sont disponibles, être prises en compte dans le calcul. Les centres d'excellence devront fournir une méthodologie standardisée de l'estimation des superficies par télédétection à travers d'une classification supervisée de l'occupation du sol distinguant, pour les zones exploitées les classes suivantes : - L'exploitation forestière - Les cultures - Les zones agro-pastorales - Les zones de pêches (pêcheries)
Hypothèses / Risques	La collecte des données pour l'établissement des valeurs de base et de suivi nécessite un effort important de planification et de collecte auprès des collectivités d'agriculteurs et autres exploitants, ainsi que de cartographie des zones cultivées. Ces efforts doivent donc être clairement budgétés et intégrés dans les plans de travail des opérateurs. L'appui des centres d'excellence pour l'estimation des surfaces au moyen de la télédétection (alimentée par les données terrain) permettra d'appuyer les opérateurs de terrain et standardiser et consolider l'estimation des surfaces.

Performances des MPME – emplois verts

Nom	Augmentation des emplois dans le secteur vert avec l'appui de l'UE		
Unité de mesure	Nombre d'emplois verts (désagregés par sexe) créés/supportés par les appuis de l'UE (nombre) - GERF 2.13(b)		
Type d'indicateur	Effet direct		
Aire d'intérêt	L'indicateur est calculé sur l'ensemble des paysages KLCDs.		
Objectifs globaux liés	ODD 	Aichi 	Post-2020 
Code CAD	41030		
Enjeu politique	Le programme NAF a pour ambition d'exploiter le potentiel des aires protégées en tant que levier de développement socio-économique durable des paysages qui les abritent. Pour se faire, les populations locales habitant ces paysages doivent être en mesure de travailler et d'investir dans des secteurs économiques durables. Cet indicateur permet ainsi de mesurer les contributions de l'UE à l'implémentation des stratégies des pays d'Afrique pour un développement vert et la lutte contre le changement climatique.		
Utilisation et interprétation	Les emplois et investissements « verts » se réfèrent à un type d'emploi ou d'activité économique qui contribue à la protection et à la préservation de l'environnement, tout en favorisant le développement durable. L'accent est mis sur la durabilité environnementale, sociale et économique. Voici quelques caractéristiques à prendre en compte : 1. Impact environnemental positif 2. Création ou soutien d'emplois et/ou d'activité durable (i.e., viables à long terme) 3. Respect des normes sociales et des droits des travailleurs 4. Innovation et utilisation de technologies propres 5. Contribution à la transition écologique Les micro, petites et moyennes entreprises (MPME) sont des entreprises qui sont définies en fonction de critères spécifiques, tels que le nombre d'employés, le chiffre d'affaires annuel ou la valeur des actifs. Les définitions exactes des MPME peuvent varier selon les pays et les organisations, mais dans le contexte d'intervention de NaturAfrica, nous pouvons définir un critère sur base d'un nombre d'employés : - Micro-entreprises : Les micro-entreprises sont les plus petites entités économiques. Elles sont souvent caractérisées par un nombre très limité d'employés, voire une personne seule, et un chiffre d'affaires annuel ou		

une valeur d'actifs relativement faible. Les critères couramment utilisés pour définir les micro-entreprises peuvent inclure **moins de 10 employés**.

- **Petites entreprises** : Les petites entreprises sont légèrement plus grandes que les micro-entreprises, mais elles restent des structures relativement petites. Les critères pour définir les petites entreprises peuvent varier, mais ils incluent généralement un nombre d'employés plus élevé. Par exemple, une petite entreprise peut être définie comme ayant **moins de 50 employés**.
- **Moyennes entreprises** : Les moyennes entreprises sont plus grandes que les micro et petites entreprises, mais elles restent encore de taille modérée. Les critères pour définir les moyennes entreprises peuvent inclure un nombre d'employés plus important. Par exemple, une moyenne entreprise peut être définie comme ayant **moins de 250 employés**.

Source et disponibilité des données

Les données doivent être collectées par les responsables du suivi-évaluation des opérateurs bénéficiaires des subventions UE auprès d'un échantillon représentatif des micro, petites et moyennes entreprises exerçant une activité économique dans le KLCD.

Qualité des données

Un formulaire de collecte des données standard est proposé ci-après afin d'assurer une même interprétation des données à collecter et une information suffisamment précise et désagrégée (notamment par sexe) pour alimenter l'indicateur à l'échelle du programme

Valeur de base

Etude de base à mener dans chaque paysage

Cible

À définir pour chaque paysage selon les résultats attendus en la matière.

Méthodologie

Les données sont à collecter sous forme d'enquêtes (voir formulaire ci-après) auprès des responsables de MPME ayant une activité économique au sein des paysages KLCDs, qu'elles bénéficient ou non des appuis de l'UE. Ces enquêtes, qui doivent être conçues et harmonisées à l'échelle du programme, peuvent être combinées à la collecte d'autres données, se faire selon différentes méthodologies propres à chaque paysage, et être répétées à mi-parcours ainsi que la clôture de l'action.

Agrégation

L'agrégation aux niveaux des KLCDs, régions, et du programme se fait directement en sommant les résultats obtenus au niveau des sites/projets.

Hypothèses / Risques

Le risque est que les opérateurs mettent en place des processus de collectes de données qui soit trop hétérogènes et/ou pas suffisamment granulaires que pour pouvoir agréger les données aux niveaux supérieurs. L'implication des assistances techniques régionales pour la conception des formulaires de collecte et l'appui à la collecte est indispensable pour prévenir ce risque.

Les chargés d'enquêtes doivent obtenir un consentement libre et éclairé des personnes interviewés. Pour se faire, quelques consignes sont reprises ci-dessous.

OBJET DE L'ÉTUDE¹

On vous demande de participer à une étude. Avant de décider de participer à cette étude, il est important que vous compreniez pourquoi l'étude est réalisée et ce qu'elle implique. Veuillez écouter attentivement les informations suivantes. Veuillez me demander s'il y a quelque chose qui n'est pas clair ou si vous avez besoin de plus d'informations.

Le but de cette étude est de suivre l'évolution des investissements (financiers et humains) dans le secteur vert avec l'appui de l'Union Européenne et de déterminer si notre travail de conservation est responsable de l'amélioration ou du déclin de ce développement durable autour de l'économie verte. Vous avez été choisis au hasard parmi les bénéficiaires du projet ou tous les responsables de MPME du paysage d'intervention.

PROCÉDURES D'ÉTUDE

Je vais vous poser une série de questions, le sondage prendra 15 minutes. Nous conviendrons avec vous d'un moment qui vous convient pour participer à l'enquête. Nous présenterons les résultats de l'enquête lors d'une réunion communautaire après la collecte et l'analyse des données. Si vous décidez de participer, nous reviendrons tous les 2 ans pour poser les mêmes questions : cela nous permettra de comprendre comment le bien-être de votre ménage varie dans le temps. Nous enregistrerons votre nom et les coordonnées GPS de votre entreprise afin de vous aider pour le suivi annuel seulement : **les deux ne seront jamais partagés.**

RISQUES ET AVANTAGES

Vous pouvez refuser de répondre à l'une ou à toutes les questions et vous pouvez mettre fin à votre participation en tout temps si vous le désirez. Participer à cette étude vous aidera à comprendre comment les interventions de conservation ont un impact sur le développement durable de votre entreprise et de l'ensemble du secteur économique de votre région à long terme. La participation ou la non-participation n'aura pas d'impact sur les avantages que vous pourriez tirer des projets UE auxquels vous participez.

CONFIDENTIALITÉ

Vos réponses seront conservées dans un endroit sûr auquel seul le responsable d'enquête aura accès et ne seront pas communiquées à d'autres membres de votre famille, de votre communauté ou de vos représentants. Les résultats de votre enquête seront utilisés pour des rapports et des publications, mais votre nom sera gardé secret.

INFORMATIONS DE CONTACT

Si vous avez des questions à propos de cette étude, n'hésitez pas à appeler ou à envoyer un message au coordinateur du projet et nous viendrons discuter avec vous.

PARTICIPATION BÉNÉVOLE

Votre participation à cette étude est volontaire. C'est à vous de décider de participer ou non à cette étude. Si vous décidez de participer à cette étude, il vous sera demandé de donner votre consentement oral. Après avoir donné votre consentement, vous êtes toujours libre de vous retirer à tout moment et sans donner de raison. Le retrait de cette étude n'affectera pas la relation complétée, vos données vous seront retournées ou détruites.

¹ Directement inspiré du guide d'utilisateur de l'outil « BNS » d'évaluation du bien-être humain

Formulaire d'enquête

Montants investis et nombre d'emplois créés (désagrégés par sexe) dans le secteur vert soutenus par l'Union européenne dans les paysages clés pour la conservation et le développement

Ce formulaire d'enquête a pour objectif d'évaluer l'évolution des investissements humains et financiers des micro- petites et moyennes entreprises (MPME) dans les secteurs verts, avec l'appui de l'Union Européenne. Il est destiné aux responsables des MPME bénéficiant ou non, d'un appui de la part de l'UE.

Les emplois et investissements « verts » se réfèrent à un type d'emploi ou d'activité économique qui contribue à la protection et à la préservation de l'environnement, tout en favorisant le développement durable. L'accent est mis sur la durabilité environnementale, sociale et économique. Voici quelques caractéristiques à prendre en compte :

1. *Impact environnemental positif*
2. *Création ou soutien d'emplois et/ou d'activité durable (i.e., viables à long terme)*
3. *Respect des normes sociales et des droits des travailleurs*
4. *Innovation et utilisation de technologies propres*
5. *Contribution à la transition écologique*

Les micro, petites et moyennes entreprises (MPME) sont des entreprises qui sont définies en fonction de critères spécifiques, tels que le nombre d'employés, le chiffre d'affaires annuel ou la valeur des actifs. Les définitions exactes des MPME peuvent varier selon les pays et les organisations, mais dans le contexte d'intervention de NaturAfrica, nous pouvons définir un critère sur base d'un nombre d'employés :

- **Micro-entreprises** : Les micro-entreprises sont les plus petites entités économiques. Elles sont souvent caractérisées par un nombre très limité d'employés, voire une personne seule, et un chiffre d'affaires annuel ou une valeur d'actifs relativement faible. Les critères couramment utilisés pour définir les micro-entreprises peuvent inclure moins de 10 employés.

- **Petites entreprises** : Les petites entreprises sont légèrement plus grandes que les micro-entreprises, mais elles restent des structures relativement petites. Les critères pour définir les petites entreprises peuvent varier, mais ils incluent généralement un nombre d'employés plus élevé. Par exemple, une petite entreprise peut être définie comme ayant moins de 50 employés.

- **Moyennes entreprises** : Les moyennes entreprises sont plus grandes que les micro et petites entreprises, mais elles restent encore de taille modérée. Les critères pour définir les moyennes entreprises peuvent inclure un nombre d'employés plus important. Par exemple, une moyenne entreprise peut être définie comme ayant moins de 250 employés.

Remarque : Le consentement éclairé devrait être donné dans les langues locales. Avant de démarrer l'interview, prière de bien détailler la raison de vos questions et vous assurez du consentement du public cible à contribuer à cette enquête.

Nom de l'enquêteur :	
Date de l'enquête :	
Nom de l'entreprise :	
Type d'entreprise :	

☐ Micro

☐ Petite

☐ Moyenne

Section 1 : Informations personnelles

Nom :

Sexe :

Âge :

Responsabilité dans
l'entreprise

Localisation de l'entreprise

Section 2 : Emplois verts

Avez-vous connaissance des projets de développement soutenus par l'Union européenne dans votre région qui visent à promouvoir des emplois verts ?

☐ Oui

☐ Non

Votre entreprise bénéficie-t-elle d'un appui de l'Union Européenne pour promouvoir les investissements et la création d'emplois dans le secteur vert ?

Si oui, pouvez-vous donner le nom du projet ou de l'initiative ?

Avez-vous participé à des activités liées aux emplois verts soutenus par l'Union européenne ?

☐ Oui ☐ Non

Quel est votre niveau de participation ou de connaissance de ce projet ?

☐ Très impliqué(e)

☐ Impliqué(e)

☐ Pas impliqué(e), mais au courant

☐ Pas impliqué(e) et pas au courant

Est-ce que ces activités ont eu un impact positif sur votre entreprise ?

☐ Oui ☐ Non ☐ Je ne sais pas

Pensez-vous que les emplois verts créés ou soutenus par l'Union européenne ont contribué à améliorer les conditions de vie dans votre communauté ?

() Oui () Non () Je ne sais pas

Combien d'emplois verts pensez-vous que ce projet a créés ou soutenus dans votre entreprise ?

Parmi ces emplois verts, combien sont occupés par des hommes ?

Parmi ces emplois verts, combien sont occupés par des femmes ?

Section 3 : Impact des emplois verts

Pouvez-vous donner des exemples spécifiques d'emplois verts créés ou soutenus par l'Union européenne dans votre région ?

Comment pensez-vous que les emplois verts peuvent améliorer la vie des jeunes dans votre communauté ?

Section 4 : investissements verts

Section 5 : Commentaires supplémentaires

Avez-vous d'autres commentaires, suggestions ou informations à partager sur les emplois verts dans votre région et le soutien de l'Union européenne ?

Merci d'avoir pris le temps de remplir ce formulaire. Vos réponses nous aideront à mieux comprendre l'impact des appuis de l'Union européenne sur les investissements et emplois verts dans les zones d'interventions des initiatives NaturAfrica. Votre contribution est précieuse !

Sécurité alimentaire

Nom	Score de Consommation alimentaire (SCA)
Unité de mesure	Pourcentage des ménages ayant un score acceptable en matière de consommation alimentaire (%)
Type d'indicateur	Effet direct
Aire d'intérêt	L'indicateur est calculé sur l'ensemble des paysages KLCDs. Le SCA peut être utilisé à plusieurs échelles. Une fois qu'une évaluation au niveau du paysage, il peut être utile d'utiliser l'outil à des niveaux plus locaux pour décliner la stratégie de développement communautaire selon les besoins spécifiques.
Objectifs globaux liés	ODD    Aichi   Post-2020 
Code CAD	43071
Enjeu politique	Garantir la sécurité alimentaire aux populations habitant les paysages KLCDs est une prérequis incontournable pour toute stratégie de développement socio-économique durable. Elle fait d'ailleurs partie intégrante de la Déclaration Universelle sur les Droits de l'Homme (article 25). Il y a donc lieu de s'assurer que les politiques de gouvernance des ressources naturelles mises en œuvre dans les paysages KLCDs et appuyées par les opérateurs, répondent efficacement aux besoins en alimentation des ménages.
Utilisation et interprétation	Le score de consommation alimentaire (SCA) est un indicateur complexe de la situation d'un ménage en matière de sécurité alimentaire, car il tient compte non seulement de la diversité et de la fréquence des repas, mais aussi de l'importance nutritionnelle relative des différents groupes d'aliments. Il est facile à collecter et à calculer et permet des comparaisons dans le temps et l'espace.
Source et disponibilité des données	Les données devront provenir d'enquêtes effectuées au moyen d'outils de collecte (formulaires, tablettes, KoboToolbox, etc.) en respectant les standards établis pour la collecte des données de l'indicateur SCA. De nombreux guides et outils de collecte sont disponibles en ligne ¹ .
Qualité des données	Le travail préalable d'identification des groupes cibles est cruciale pour assurer la qualité de l'évaluation. Il faut s'assurer de la bonne représentativité des groupes, balayer l'ensemble du paysage d'influence (directe ou indirecte) de l'aire protégée.
Valeur de	Exercice à mener au préalable ou au démarrage de l'action par les opérateurs

¹ <https://thedocs.worldbank.org/en/doc/20f02031de132cc3d76b91b5ed8737d0-0050012017/related/Cours-06-final-vf-1.pdf>

base

Cible À définir pour chaque paysage selon les résultats attendus en la matière.

Fréquence de mise à jour Bisannuelle

Méthodologie Le SCA capte le nombre des différents types ou groupes d'aliments que les gens consomment et la fréquence de consommation de ces aliments. Le résultat est un score qui représente la diversité de l'apport alimentaire, mais pas nécessairement la quantité, il a été démontré que ces scores sont significativement corrélés avec la consommation de calories par personnes (IFPRI 2006, Coates et al. 2007).

Types d'aliments	Groupes d'aliments	Poids
Mais, mil, sorgho, riz, pain/beignets, pâtes alimentaires	Céréales et tubercules (aliments de base)	2
Manioc, ignames, banane plantain, autres tubercules		
Arachide/Légumineuses (haricot, niébé, pois, lentilles, etc.)	Légumineuses	3
Légumes (+ feuilles)	Légumes et feuilles	1
Fruits (mangues, oranges, bananes, etc.)	Fruits	1
Viandes, poissons, fruits de mer, escargot, œufs	Protéines animales	4
Laits/Produits laitiers		
Sucre, miel, autres sucreries		
Huiles et graisses		
Condiments, épices		

Exemple – Fréquence et diversité alimentaire		Score de consommation alimentaire (SCA)	Interprétation
Ménage 1 - Mais = 4 jours - Tubercules = 3 jours - Riz = 1 jour - Haricots = 5 jours - Viande = 1 jour - Huile = 7 jours - Feuilles vertes = 3 jours Score Ménage 1 = 39,5	Pauvre	< 21 (<28)	Quantité et qualité inadéquates
	Limite	21,5 – 35 (28,5 à 42)	Qualité inadéquate (quantité?)
	Acceptable	> 35 (>42)	Alimentation adéquate (?)

Score > 35 = SCA adéquat

Quel ménage a la meilleure alimentation et pourquoi? Quelles implications sur le plan programmatique?

- Ménage 1 a une alimentation plus équilibrée
- Même si alimentation adéquate pour ménage 2 on peut, par exemple, suggérer la mise en place de programme de sensibilisation pour la consommation d'aliments disponibles localement ou la production d'aliments indisponibles si le contexte le permet

Figure 1 : illustration du processus de collecte de l'indicateur SCA

Pour déterminer la valeur de l'indicateur, la méthodologie est la suivante :

1. Mener des entretiens individuels avec un échantillon représentatif des représentants du ménage cible (de préférence, les personnes chargées de préparer les repas) pour évaluer combien de jours au cours des 7 derniers jours le ménage a mangé l'un des 16 types d'aliments prédéfinis ;
2. Établir la somme de toutes les fréquences de consommation des types d'aliments appartenant aux mêmes groupes alimentaires (par exemple, le maïs et le riz appartiennent au même groupe alimentaire ;
3. Pour créer de nouveaux scores pondérés pour les groupes d'aliments, multiplier la valeur obtenue pour chaque groupe d'aliments par son "poids d'importance" spécifié dans les directives du PAM sur le SCA.
4. En additionnant les scores des groupes alimentaires pesés, on calcule le score de consommation alimentaire (SCA) de chaque répondant.
5. En fonction de la valeur du SCA, indiquer le pourcentage de ménages dont le SCA est "pauvre" (0-21 points), un SCA "limite" (21,5 - 35 points) et un SCA "acceptable" (35,5 points ou plus). Cependant, ces seuils ne sont pas valables dans tous les contextes : il peut être nécessaire de les modifier en fonction des habitudes alimentaires de la population cible.
6. Pour calculer le pourcentage des ménages dont le SCA est "acceptable", diviser le nombre de ménages ayant un SCA supérieur ou égal à 35,5 par le nombre total de ménages interrogés. Multiplier le résultat par 100

pour le convertir en pourcentage.

Agrégation

L'indicateur fournit des valeurs pour chaque composante de l'évaluation de la sécurité alimentaire des ménages (voir figure 2) et ce, pour chaque groupe. Une moyenne pour l'ensemble des groupes interviewés peut être exprimée pour le paysage de manière à suivre l'évolution au sein des groupes ainsi qu'entre les différents paysages

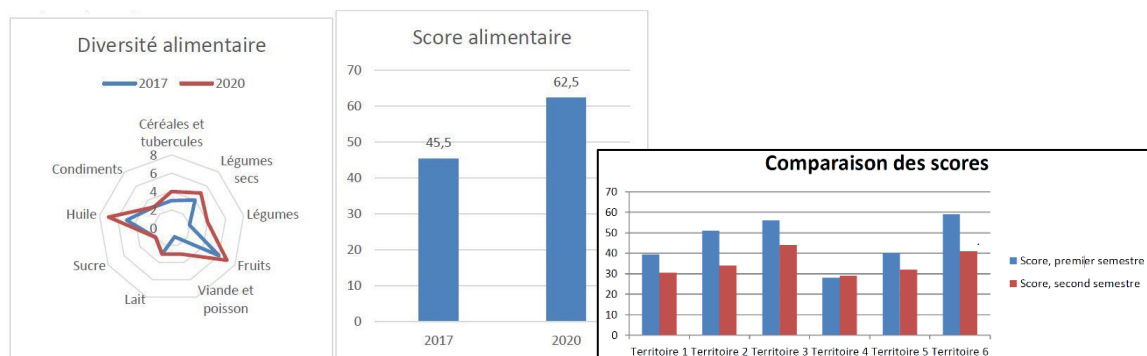


Figure 2 : illustration d'agrégation potentielle de l'indicateur SCA à l'échelle des paysages

Ressources nécessaires

Mobilisation de l'équipe de suivi-évaluation sur site

Moyens de déploiement auprès des ménages

10aines k €/exercice

Hypothèses / Risques

Le SCA est un bon indicateur de la sécurité alimentaire d'un ménage ; cependant, il ne permet pas de comprendre la qualité des régimes alimentaires consommés par un groupe spécifique de membres du ménage, comme les enfants âgés de 6 à 59 mois. De plus, le score ne reflète que la consommation d'une semaine.

Le SCA est sujet à des variations saisonnières. Les données de base et finales doivent être collectées au même moment de l'année ; sinon, il est très probable qu'elles ne seront pas comparables (c'est-à-dire qu'elles fourniront des données largement inutiles).

Ne pas collecter de données pendant les périodes de jeûne, comme la période précédant Pâques ou le Ramadan.

Il est également important de disposer d'un échantillon représentatif des différents groupes au sein de la population et de pouvoir mener l'exercice sur plusieurs intervalles de temps sur ce même échantillon.

Compétitivité et responsabilité sociale et environnementale

Nom	Amélioration de la compétitivité et responsabilité sociale et environnementale des MPME appuyées par l'UE		
Unité de mesure	Nombre de petits exploitants (désagrégué par sexe) appuyés par l'UE ayant pu accroître leur production durable, leur accès aux marchés et/ou la sécurité de leurs terres (nombre) - GERF 2.1		
Type d'indicateur	Effet direct		
Aire d'intérêt	L'indicateur est calculé sur l'ensemble des paysages KLCDs.		
Objectifs globaux liés	ODD 	Aichi 	Post-2020 
Code CAD	41030		
Enjeu politique	Le programme NAF a pour ambition d'exploiter le potentiel des aires protégées en tant que levier de développement socio-économique durable des paysages qui les abritent. Pour se faire, les populations locales habitant ces paysages doivent être en mesure de travailler et d'investir dans des secteurs économiques durables. Cet indicateur permet ainsi de mesurer les contributions de l'UE à l'implémentation des stratégies des pays d'Afrique pour un développement vert et la lutte contre le changement climatique.		
Utilisation et interprétation	L'indicateur peut être utilisé pour : - Mesurer la part du secteur vert dans les activités génératrices de revenus au sein des paysages ; - Promouvoir les politiques de développement durable à l'échelle locale ; - Démontrer l'importance d'impulser et d'appuyer les stratégies de développement économique « vert » et d'aller au-delà des programmes de lutte contre la pauvreté.		
Source et disponibilité des données	Les données doivent être collectées par les responsables du suivi-évaluation des opérateurs bénéficiaires des subventions UE auprès d'un échantillon représentatif des micro, petites et moyennes entreprises exerçant une activité économique dans le KLCD.		
Qualité des données	Un formulaire de collecte des données standard est proposé ci-après afin d'assurer une même interprétation des données à collecter et une information suffisamment précise et désagréguée (notamment par sexe) pour alimenter l'indicateur à l'échelle du programme		
Valeur de	À définir pour chaque paysage		

base

Cible À définir pour chaque paysage selon les résultats attendus en la matière.

Méthodologie Les données sont à collecter sous forme d'enquêtes (voir formulaire ci-après) auprès des responsables de MPME ayant une activité économique au sein des paysages KLCDS, qu'elles bénéficient ou non des appuis de l'UE. Ces enquêtes, qui doivent être conçues et harmonisées à l'échelle du programme, peuvent être combinées à la collecte d'autres données, se faire selon différentes méthodologies propres à chaque paysage, et être répétées à mi-parcours ainsi que la clôture de l'action.

Agrégation L'agrégation aux niveaux des KLCDS, régions, et du programme se fait directement en sommant les résultats obtenus au niveau des sites/projets.

Hypothèses / Risques Le risque est que les opérateurs mettent en place des processus de collectes de données qui soit trop hétérogènes et/ou pas suffisamment granulaires que pour pouvoir agréger les données aux niveaux supérieurs. L'implication des assistances techniques régionales pour la conception des formulaires de collecte et l'appui à la collecte est indispensable pour prévenir ce risque.

OBJET DE L'ÉTUDE¹

On vous demande de participer à une étude. Avant de décider de participer à cette étude, il est important que vous compreniez pourquoi l'étude est réalisée et ce qu'elle implique. Veuillez écouter attentivement les informations suivantes. Veuillez me demander s'il y a quelque chose qui n'est pas clair ou si vous avez besoin de plus d'informations.

Le but de cette étude est d'évaluer l'évolution de la compétitivité et responsabilité sociale et environnementale des MPME appuyées l'Union Européenne et de déterminer si notre travail de conservation est responsable de l'amélioration ou du déclin de ce développement durable autour de l'économie verte. Vous avez été choisis au hasard parmi les bénéficiaires du projet ou tous les responsables de MPME du paysage d'intervention.

PROCÉDURES D'ÉTUDE

Je vais vous poser une série de questions, le sondage prendra 15 minutes. Nous conviendrons avec vous d'un moment qui vous convient pour participer à l'enquête. Nous présenterons les résultats de l'enquête lors d'une réunion communautaire après la collecte et l'analyse des données. Si vous décidez de participer, nous reviendrons tous les 2 ans pour poser les mêmes questions : cela nous permettra de comprendre comment le bien-être de votre ménage varie dans le temps. Nous enregistrerons votre nom et les coordonnées GPS de votre entreprise afin de vous aider pour le suivi annuel seulement : **les deux ne seront jamais partagés.**

RISQUES ET AVANTAGES

Vous pouvez refuser de répondre à l'une ou à toutes les questions et vous pouvez mettre fin à votre participation en tout temps si vous le désirez. Participer à cette étude vous aidera à comprendre comment les interventions de conservation ont un impact sur le développement durable de votre entreprise et de l'ensemble du secteur économique de votre région à long terme. La participation ou la non-participation n'aura pas d'impact sur les avantages que vous pourriez tirer des projets UE auxquels vous participez.

CONFIDENTIALITÉ

Vos réponses seront conservées dans un endroit sûr auquel seul le responsable d'enquête aura accès et ne seront pas communiquées à d'autres membres de votre famille, de votre communauté ou de vos représentants. Les résultats de votre enquête seront utilisés pour des rapports et des publications, mais votre nom sera gardé secret.

INFORMATIONS DE CONTACT

Si vous avez des questions à propos de cette étude, n'hésitez pas à appeler ou à envoyer un message au coordinateur du projet et nous viendrons discuter avec vous.

PARTICIPATION BÉNÉVOLE

Votre participation à cette étude est volontaire. C'est à vous de décider de participer ou non à cette étude. Si vous décidez de participer à cette étude, il vous sera demandé de donner votre consentement oral. Après avoir donné votre consentement, vous êtes toujours libre de vous retirer à tout moment et sans donner de raison. Le retrait de cette étude n'affectera pas la relation complétée, vos données vous seront retournées ou détruites.

¹ Directement inspiré du guide d'utilisateur de l'outil « BNS » d'évaluation du bien-être humain

Formulaire d'enquête

Amélioration de la compétitivité et responsabilité sociale et environnementale des MPME appuyées par l'UE

Ce formulaire d'enquête a pour objectif d'évaluer l'évolution de la compétitivité et responsabilité sociale et environnementale des MPME appuyées l'Union Européenne et de déterminer si notre travail de conservation est responsable de l'amélioration ou du déclin de ce développement durable autour de l'économie verte. Vous avez été choisis au hasard parmi les bénéficiaires du projet ou tous les responsables de MPME du paysage d'intervention.

Les micro, petites et moyennes entreprises (MPME) sont des entreprises qui sont définies en fonction de critères spécifiques, tels que le nombre d'employés, le chiffre d'affaires annuel ou la valeur des actifs. Les définitions exactes des MPME peuvent varier selon les pays et les organisations, mais dans le contexte d'intervention de NaturAfrica, nous pouvons définir un critère sur base d'un nombre d'employés :

- **Micro-entreprises** : Les micro-entreprises sont les plus petites entités économiques. Elles sont souvent caractérisées par un nombre très limité d'employés, voire une personne seule, et un chiffre d'affaires annuel ou une valeur d'actifs relativement faible. Les critères couramment utilisés pour définir les micro-entreprises peuvent inclure moins de 10 employés.

- **Petites entreprises** : Les petites entreprises sont légèrement plus grandes que les micro-entreprises, mais elles restent des structures relativement petites. Les critères pour définir les petites entreprises peuvent varier, mais ils incluent généralement un nombre d'employés plus élevé. Par exemple, une petite entreprise peut être définie comme ayant moins de 50 employés.

- **Moyennes entreprises** : Les moyennes entreprises sont plus grandes que les micro et petites entreprises, mais elles restent encore de taille modérée. Les critères pour définir les moyennes entreprises peuvent inclure un nombre d'employés plus important. Par exemple, une moyenne entreprise peut être définie comme ayant moins de 250 employés.

*La **production durable** est un concept qui vise à concilier le développement économique avec la préservation de l'environnement et le bien-être social. Elle repose sur des pratiques de production qui minimisent les impacts négatifs sur l'environnement, favorisent l'utilisation efficace des ressources, réduisent les émissions de gaz à effet de serre et préviennent la pollution. La production durable cherche également à assurer des conditions de travail équitables et sûres pour les employés, ainsi qu'à promouvoir des pratiques commerciales éthiques et responsables. L'objectif principal de la production durable est de répondre aux besoins présents sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire leurs propres besoins.*

*L'**accès aux marchés** désigne la possibilité pour un producteur, un fournisseur ou un prestataire de services d'entrer sur un marché spécifique afin de commercialiser ses produits ou services. Il s'agit d'un élément clé du commerce international et de la compétitivité économique. L'accès aux marchés peut être entravé par des barrières commerciales telles que les droits de douane, les quotas, les réglementations techniques ou les obstacles non tarifaires. Les accords commerciaux et les négociations internationales sont souvent axés sur la réduction de ces barrières et la facilitation de l'accès aux marchés pour favoriser le commerce et stimuler la croissance économique. Pour les entreprises, l'accès aux marchés élargit les opportunités commerciales, permet d'atteindre de nouveaux clients et de développer leur activité à l'échelle nationale ou internationale.*

*La **sécurisation foncière** est le processus par lequel les droits de propriété et d'accès à la terre sont établis, protégés et garantis. Elle vise à fournir aux individus et aux communautés une reconnaissance juridique et une stabilité dans la possession et l'utilisation des terres, des ressources*

naturelles et des espaces habitables. La sécurisation foncière peut impliquer des mesures législatives, administratives et juridiques visant à enregistrer les titres de propriété, à clarifier les droits fonciers coutumiers, à protéger les droits des occupants et à prévenir les conflits fonciers. Une sécurisation foncière efficace favorise la stabilité sociale, le développement économique, la conservation de l'environnement et les investissements durables dans les zones rurales et urbaines. Elle est essentielle pour soutenir l'agriculture, l'habitat, les activités économiques et les droits de l'homme liés à la terre.

Remarque : Le consentement éclairé devrait être donné dans les langues locales. Avant de démarrer l'interview, prière de bien détailler la raison de vos questions et vous assurez du consentement du public cible à contribuer à cette enquête.

Nom de l'enquêteur :

Date de l'enquête :

Nom de l'entreprise :

Type d'entreprise :

☐ Micro

☐ Petite

☐ Moyenne

Section 1 : Informations personnelles

Nom de l'exploitant :

Sexe :

Âge :

Secteur d'activité :

Numéro de telephone :

Adresse :

Section 2 : Appuis de l'UE

Avez-vous connaissance des projets de développement soutenus par l'Union européenne dans votre région qui visent à promouvoir des emplois verts ?

☐ Oui

☐ Non

Avez-vous bénéficié de l'appui de l'Union européenne (UE) pour votre activité agricole / pastorale / forestière / avicole / etc. ?

☐ Oui

☐ Non

Si oui, pouvez-vous donner le nom du projet ou de l'initiative ?

Section 2 : Accroissement de la production durable

En tant qu'exploitant bénéficiant de l'appui de l'UE, avez-vous pu accroître votre production agricole de manière durable ?

- ☐ Oui
☐ Non
☐ Je ne suis pas sûr(e)

Si vous avez répondu oui, pourriez-vous évaluer l'importance de cette augmentation

- ☐ Moins de 10%
☐ Entre 10% et 25%
☐ Entre 25% et 50%
☐ Plus de 50%

Quels sont les principaux changements que vous avez apportés à votre pratique agricole pour promouvoir la durabilité ?

(Veuillez cocher toutes les options pertinentes)

- ☐ Adoption de techniques agricoles respectueuses de l'environnement
☐ Utilisation accrue d'engrais naturels ou biologiques
☐ Gestion améliorée des ressources en eau
☐ Conservation des sols et prévention de l'érosion
☐ Diversification des cultures
☐ Utilisation de semences améliorées
☐ Intégration d'énergies renouvelables dans les opérations agricoles
☐ Autre (veuillez préciser) :

Section 3 : Accès aux marchés

En tant qu'exploitant bénéficiant de l'appui de l'UE, avez-vous pu améliorer votre accès aux marchés pour la vente de vos produits agricoles ?

- ☐ Oui
☐ Non
☐ Je ne suis pas sûr(e)

Quelles sont les principales actions que vous avez entreprises pour améliorer votre accès aux marchés ?

(Veuillez cocher toutes les options pertinentes)

- ☐ Formation en commercialisation et en gestion des chaînes de valeur

- ☐ () Accès à des infrastructures de stockage et de transformation
- ☐ () Participation à des groupements de producteurs ou à des coopératives
- ☐ () Accès à des informations sur les marchés et les exigences des consommateurs
- ☐ ()

Merci d'avoir pris le temps de remplir ce formulaire. Vos réponses nous aideront à mieux comprendre l'impact des appuis de l'Union européenne sur les investissements et emplois verts dans les zones d'interventions des initiatives NaturAfrica. Votre contribution est précieuse !

Gouvernance participative des ressources naturelles

Nom	Amélioration de la participation des communautés locales dans la gouvernance des ressources naturelles		
Unité de mesure	Score Natural Resources Governance Tool (NRGT) (nombre)		
Type d'indicateur	Effet direct		
Aire d'intérêt	L'indicateur est calculé sur l'ensemble des paysages KLCDs. Le NRGT peut être utilisé à plusieurs échelles. Une fois qu'une évaluation au niveau du paysage, il peut être utile d'utiliser l'outil à des niveaux plus locaux et de permettre aux acteurs locaux de participer à des organisations locales.		
Objectifs globaux liés	ODD  	Aichi  	Post-2020 
Code CAD	41030		
Enjeu politique	L'utilisation non durable des ressources naturelles s'observe souvent dans des territoires peu ou pas régulés, où l'intérêt des individus ou de groupes restreints prime sur l'intérêt de la société en général. L'identification et l'évaluation des capacités (forces et faiblesses) des groupes clés de décideurs gouvernance l'accès et l'utilisation des ressources naturelles dans un paysage est un préalable indispensable pour des actions territoriales telles que NaturAfrica. En effet, l'amélioration de la gestion, la réduction des menaces et pressions, et l'atteinte des objectifs de conservation à long terme nécessitent tous une bonne gouvernance effective.		
Utilisation et interprétation	L'indicateur peut être utilisé pour : - Aider à mettre en évidence les faiblesses de la gouvernance des ressources naturelles ; - Renforcer la gouvernance la capacité des groupes de gouvernance à réguler l'accès et l'utilisation des ressources naturelles au sein de leur juridiction ; - Evaluer le niveau d'adhésion et de participation des différents groupes de décideurs aux actions de conservation et gestion durable des ressources naturelles ; - Renforcer la capacité des différents groupes dotés d'une juridiction formelle ou informelle à régir l'utilisation des ressources naturelles de manière durable.		
Source et disponibilité	Les données devront provenir enquêtes effectuées au moyen de l'outil NRGT ou d'un outil similaire à même de fournir un score d'évaluation des attributs de		

des données	gouvernance identifiés dans le NRG.T.
Qualité des données	Le travail préalable d'identification des groupes cibles est cruciale pour assurer la qualité de l'évaluation. Il faut s'assurer de la bonne représentativité des groupes, balayer l'ensemble du paysage d'influence (directe ou indirecte) de l'aire protégée.
Valeur de base	Exercice à mener au préalable ou au démarrage de l'action par les opérateurs
Cible	À définir pour chaque paysage selon les résultats attendus en la matière.
Fréquence de mise à jour	Le NRG.T peut être mené aussi bien au début d'un projet qu'à tout moment pendant la mise en œuvre d'un projet. L'évaluation doit être répétée tous les 2 ou 3 ans pour mesurer les changements dans les attributs de gouvernance résultat des efforts de conservation.
Méthodologie	L'outil ne cherche pas à savoir si un groupe de gouvernance prend de bonnes décisions et les applique, ou s'il a la preuve que les ressources naturelles relevant de sa compétence sont utilisées de manière durable. Il s'agit plutôt de savoir s'il dispose de l'autorité, de la capacité et du pouvoir nécessaires pour gouverner durablement les ressources naturelles et, si ce n'est pas le cas, d'en connaître les raisons. Le NRG.T ne se concentre pas seulement sur la gouvernance des ressources naturelles en elle-même, mais aussi sur le processus organisationnel des groupes évalués, qui concerne davantage l'organisation interne d'un groupe de gouvernance et son mode de fonctionnement. Il s'agit d'une fonction de la gouvernance des ressources naturelles, car les communautés doivent s'organiser pour être en mesure de prendre les bonnes décisions. Travailler avec le groupe évalué pour améliorer sa capacité d'organisation interne est essentiel pour lui permettre de mieux gouverner les ressources naturelles. L'outil NRG.T se présente sous la forme de formulaires d'enquêtes (KoboToolbox), et plusieurs guides et lignes directrices sont disponibles en ligne¹. Les étapes du processus d'évaluation se résument comme ceci : 1. Identifier et cartographier les groupes de gouvernance intervenant dans le paysage 2. Classer et sélectionner les groupes de gouvernance les plus influents 3. Créer un formulaire d'encodage des données 4. Mener les interviews des groupes cibles 5. Analyser et présenter les résultats 6. Développer et implémenter un plan d'action « gouvernance »

¹ <https://library.wcs.org/Scientific-Research/Research-Publications/Publications-Library/ctl/view/mid/40093/pubid/DMX3837600000.aspx>

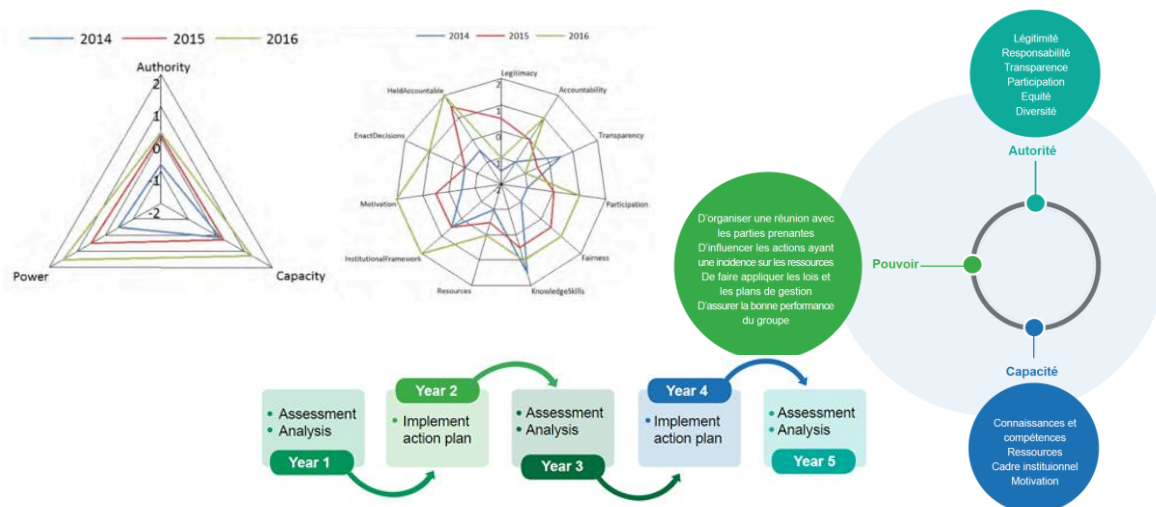


Figure 1 : outils de visualisations et processus de collecte de l'indicateur NRG

Agrégation

L'indicateur fournit des valeurs pour chaque composante de l'évaluation de la gouvernance (autorité, capacité, pouvoir) et ce, pour chaque groupe. Une moyenne pour l'ensemble des groupes cibles (groupes sélectionnés à l'étape 2 du processus) peut être exprimée pour le paysage de manière à assurer un certain équilibre dans la répartition des actions d'appui aux groupes cibles.

Ressources nécessaires

Equipe de suivi-évaluation sur site

Moyens de déploiement auprès des décideurs locaux

5-10k €/exercice

Hypothèses / Risques

La collecte des données pour l'établissement des valeurs de base et de suivi nécessite un effort important d'identification des groupes cibles et de planification implémentation des collectes de données.

De plus, l'outil n'étant actuellement pas intégré à la panoplie d'outils de suivi-évaluation de certains opérateurs, il va demander un temps de formation/appropriation au démarrage. Cependant, l'outil est très simple et flexible pour s'adapter à tous les contextes rencontrés dans les paysages et le matériel didactique nécessaire est disponible en ligne. Les assistances techniques régionales devront fournir l'appui nécessaire pour s'assurer de la bonne conception des processus de collecte et de suivi.

Engagement des populations locales dans la conservation

Nom	Niveau d'engagement et de soutien de la population locale envers la conservation de l'environnement			
Unité de mesure	Indice d'engagement des populations pour la conservation (%)			
Type d'indicateur	Effet direct			
Aire d'intérêt	Le "Constituency for Conservation Index" mesure le niveau d'engagement et de soutien de la population locale envers la conservation de l'environnement dans une paysage KLCD.			
Objectifs globaux liés	ODD 	Aichi 	Post-2020 	
Code CAD	41030			
Enjeu politique	La conservation in sit des espèces menacées ne peut se faire uniquement dans des zones classées			
Utilisation et interprétation	Le "Constituency for Conservation Index" est un indice qui quantifie le degré de participation, d'implication et de sensibilisation des individus, des groupes et des organisations dans la protection et la préservation de l'environnement. Une fois les données analysées, vous pouvez interpréter les résultats de l'indice CCI. Cela peut impliquer de comparer les niveaux d'engagement entre différentes régions, d'identifier les facteurs qui influencent positivement ou négativement le soutien à la conservation, ou de suivre les changements au fil du temps pour évaluer l'efficacité des initiatives de sensibilisation.			
Source et disponibilité des données	Les données devront provenir enquêtes effectuées au moyen d'outils de collecte standards (formulaires, tablettes, Survey123, KoboToolbox, etc.). Un formulaire standard est proposé ci-après. Ce dernier peut être agrémenté d'autres questions selon les contextes d'intervention.			
Qualité des données	Le travail préalable d'identification des groupes cibles est cruciale pour assurer la qualité de l'évaluation. Il faut s'assurer de la bonne représentativité des groupes, d'éviter les biais de genre, localisation et autres, de couvrir suffisamment des personnes et balayer l'ensemble du paysage d'influence (directe ou indirecte) de l'aire protégée.			
Valeur de base	Exercice à mener au préalable ou au démarrage de l'action par les opérateurs			
Cible	À définir pour chaque paysage selon les résultats attendus en la matière.			

Fréquence de mise à jour Bisannuelle

Méthodologie Variables et sources de données :

Pour collecter les données nécessaires à cet indicateur, différentes variables et sources peuvent potentiellement être utilisées :

- Les taux de participation aux programmes de conservation.
- Les niveaux de sensibilisation de la population aux enjeux environnementaux.
- Les niveaux de soutien public aux initiatives de conservation.
- Les données sur les activités des groupes locaux, des ONG et des organismes gouvernementaux liés à la conservation.
- Les enquêtes d'opinion publique et les entretiens avec les parties prenantes locales.

Méthodes de collecte de données :

La méthode la plus couramment utilisée pour collecter les données nécessaires à l'indicateur "Constituency for Conservation Index" sont les enquêtes et questionnaires pour évaluer les connaissances, les attitudes et les comportements des individus par rapport à la conservation. Des méthodes d'échantillonnage aléatoire doivent être appliquées pour obtenir des données représentatives des populations vivant dans les KLCDs. Veillez également à ce que chaque personne interrogée signe un formulaire de consentement éclairé. Ils peuvent signer d'un X pour garantir l'anonymat.

D'autres méthodes sont également applicables comme les entretiens et groupes de discussions avec les représentants des populations locales, l'analyse documentaire (rapports gouvernementaux et publications académiques), ou l'observation de terrain (comportements et pratiques de conservation).

Le formulaire d'enquête regroupe une série de questions en différentes parties afin d'évaluer le niveau d'engagement des populations locales pour la conservation.

Traitement et analyse des données :

Une fois les données collectées, le traitement et l'analyse peut se faire de différentes manières, notamment :

- Statistiques descriptives : Utilisez des techniques statistiques pour résumer et décrire les données collectées, telles que les moyennes, les pourcentages et les écarts-types.
- Analyse comparative : Comparez les données collectées dans différentes régions ou groupes de population pour identifier les variations et les tendances.
- Analyse qualitative : Utilisez des méthodes d'analyse qualitative pour interpréter les réponses des enquêtes, des entretiens et des observations sur le terrain et obtenir des informations approfondies sur les attitudes et les comportements des individus.

Interprétation des résultats :

L'interprétation peut impliquer de comparer les niveaux d'engagement entre

différentes régions, d'identifier les facteurs qui influencent positivement ou négativement le soutien à la conservation, ou de suivre les changements au fil du temps pour évaluer l'efficacité des initiatives de sensibilisation.

Agrégation

L'indicateur fournit des valeurs pour chaque composante de l'évaluation de l'engagement des populations locales pour la conservation (voir figure 1) et ce, pour chaque groupe. Une moyenne pour l'ensemble des groupes interviewés peut être exprimée pour le paysage de manière à suivre l'évolution au sein des groupes ainsi qu'entre les différents paysages

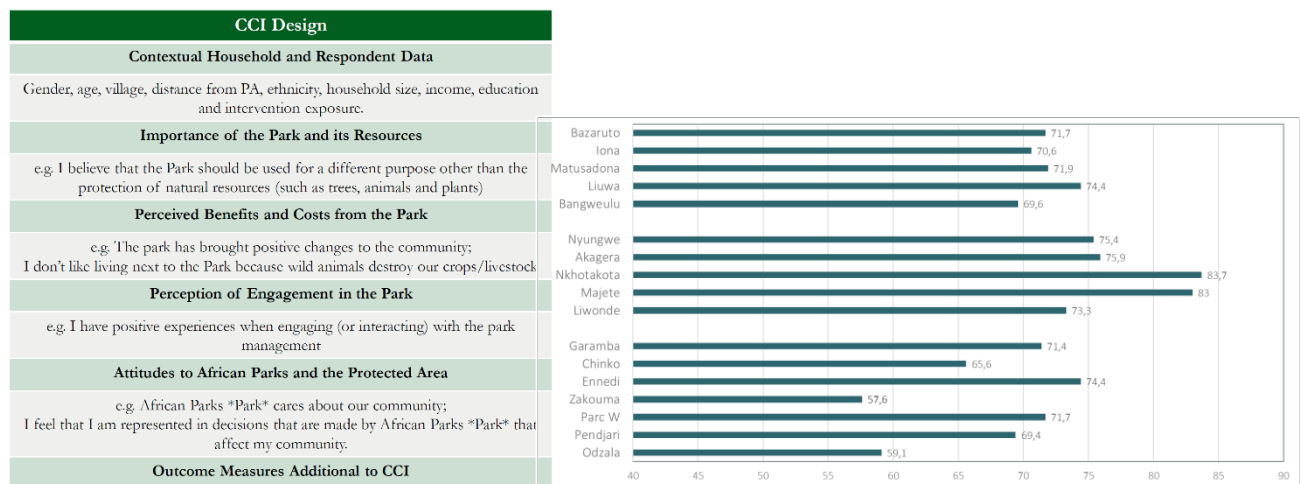


Figure 1 : illustration d'agrégation potentielle de l'indicateur CCI à l'échelle d'un réseau d'aires protégées

Ressources nécessaires

Mobilisation de l'équipe de suivi-évaluation sur site

Moyens de déploiement auprès des ménages

10aine k €/exercice

Hypothèses / Risques

Il est important de prendre en compte certaines limitations et précautions lors de la collecte et de l'interprétation des données pour l'indicateur "Constituency for Conservation Index". Par exemple :

- S'assurer que les méthodes de collecte de données sont représentatives de la population locale et qu'elles ne soient pas biaisées ;
- Etre conscient des éventuels biais liés aux réponses des enquêtes, tels que les réponses socialement désirables ou les biais culturels ;
- Les résultats de l'indice ne doivent pas être interprétés comme des jugements de valeur, mais plutôt comme des mesures de l'engagement et du soutien à la conservation.

Formulaire d'enquête

Engagement des populations locales dans la conservation

Cette enquête a pour but de recueillir des données afin d'alimenter l'indice des aires protégées africains "Constituency for Conservation Index". Ce formulaire est inspiré directement du formulaire constitué par l'ONG African Parks, en collaboration avec l'African Leadership University.

Remarque : Le consentement éclairé devrait être donné dans les langues locales. Avant de démarrer l'interview, prière de bien détailler la raison de vos questions et vous assurez du consentement du public cible à contribuer à cette enquête.

Nom de l'enquêteur :

Date de l'enquête :

Section 1 : Informations personnelles

Nom :

Sexe :

Âge :

Groupe ethnique :

Occupation :

Nombre de personnes dans
le ménage :

Combien d'année
d'éducation formelle avez-
vous suivies ?

_____ années

Distance entre le village et
la limite de l'aire protégée :

_____ Km

Travaillez-vous pour l'aire
protégée (AP) :

OUI / NON

Un membre du foyer
travaille-t-il pour l'AP :

OUI / NON

Depuis combien de temps
vivez-vous dans ce village

_____ années

Questions de l'enquête

Instructions :

1. Posez la question et demandez au répondant de choisir l'**une** des quatre réponses. Veillez à ce qu'une seule réponse soit choisie.
2. Indiquez **clairement** leur réponse à l'**aide d'un X**.
3. Inscrire tout commentaire dans la dernière colonne (il n'est pas nécessaire d'inclure des commentaires narratifs pour chaque question - si des commentaires substantiels sont proposés, veuillez les inscrire).

#	Question	Pas du tout d'accord	Pas d'accord	D'accord	Tout à fait d'accord	Sans objet	Commentaires
	Raison d'être de l'aire protégée						
13	La protection des ressources naturelles (comme les arbres, les animaux et les plantes) est importante	Pas du tout d'accord	Pas d'accord	D'accord	Tout à fait d'accord	Sans objet	
14	Je soutiens la décision du gouvernement de créer des aire protégées nationaux dans le pays.	Pas du tout d'accord	Pas d'accord	D'accord	Tout à fait d'accord	Sans objet	
15	Je pense que l'aire protégée devrait être utilisé à d'autres fins que la protection des ressources naturelles (arbres, animaux et plantes).	Pas du tout d'accord	Pas d'accord	D'accord	Tout à fait d'accord	Sans objet	
16	Le succès de l'aire protégée dépend de mes actions	Pas du tout d'accord	Pas d'accord	D'accord	Tout à fait d'accord	Sans objet	
17	Je serais plus heureux si l'aire protégée n'était pas là	Pas du tout d'accord	Pas d'accord	D'accord	Tout à fait d'accord	Sans objet	
18	Je suis plus heureux dans l'aire protégée aujourd'hui qu'il y a cinq ans.	Pas du tout d'accord	Pas d'accord	D'accord	Tout à fait d'accord	Sans objet	
	Bénéfices et coûts de l'aire protégée						
19	Les ressources naturelles apportent de nombreux avantages à ma communauté	Pas du tout d'accord	Pas d'accord	D'accord	Tout à fait d'accord	Sans objet	
20	Je bénéficie personnellement de la protection des ressources naturelles (arbres, animaux et plantes).	Pas du tout d'accord	Pas d'accord	D'accord	Tout à fait d'accord	Sans objet	
21	Je bénéficie des projets mis en œuvre par l'aire protégée	Jamais	Rarement	Parfois	Toujours	Sans objet	

22	L'aire protégée a apporté des changements positifs à la communauté	Pas du tout d'accord	Pas d'accord	D'accord	Tout à fait d'accord	Sans objet	
23	La récolte des ressources (bois/viande de brousse/poisson) est un sujet de préoccupation si elle est effectuée par des personnes étrangères à ma communauté.	Pas du tout d'accord	Pas d'accord	D'accord	Tout à fait d'accord	Sans objet	
24	Cela ne me dérange pas de vivre à proximité d'animaux sauvages parce que l'aire protégée est importante.	Pas du tout d'accord	Pas d'accord	D'accord	Tout à fait d'accord	Sans objet	
25	Cela ne me dérange pas de vivre à proximité d'animaux sauvages car la direction de l'aire protégée nous aide en cas de besoin.	Pas du tout d'accord	Pas d'accord	D'accord	Tout à fait d'accord	Sans objet	
26	Je n'aime pas vivre à côté de l'aire protégée parce que les animaux sauvages détruisent nos cultures et notre bétail.	Pas du tout d'accord	Pas d'accord	D'accord	Tout à fait d'accord	Sans objet	
Fiançailles dans l'aire protégée							
27	J'ai des expériences positives lorsque je m'engage (ou interagis) avec la direction de l'aire protégée.	Jamais	Rarement	Parfois	Toujours	Sans objet	
28	J'ai l'impression que l'aire protégée fait partie de ma communauté	Pas du tout d'accord	Pas d'accord	D'accord	Tout à fait d'accord	Sans objet	
Attitudes à l'égard du gestionnaire de l'AP							
29	La gestion de l'aire protégée s'est améliorée depuis l'intervention de XXX.	Pas du tout d'accord	Pas d'accord	D'accord	Tout à fait d'accord	Sans objet	
30	(XXX) se soucie de notre communauté	Pas du tout d'accord	Pas d'accord	D'accord	Tout à fait d'accord	Sans objet	
31	(XXX) nous informe sur les décisions prises par les dirigeants de la communauté qui nous concernent	Jamais	Rarement	Parfois	Toujours	Sans objet	
32	J'ai le sentiment d'être représenté dans les décisions prises par (XXX) qui concernent ma communauté.	Jamais	Rarement	Parfois	Toujours	Sans objet	

À la fin de ces questions, veuillez poser les questions libres suivantes et saisir les réponses dans le texte.

#	Question	Réponse
33	Qu'est-ce qui vous inciterait à soutenir davantage l'aire protégée ?	
34	Quel changement unique améliorerait votre vie ?	

Merci d'avoir pris le temps de remplir ce formulaire. Vos réponses nous aideront à mieux comprendre l'impact des appuis de l'Union européenne sur les investissements et emplois verts dans les zones d'interventions des initiatives NaturAfrica. Votre contribution est précieuse !

Gouvernance apaisée des ressources naturelles

Nom	Réduction de la conflictualité liée à l'accès aux ressources naturelles dans les zones d'intervention		
Unité de mesure	Nombre de conflits observés dans les zones d'intervention et les paysages KLCDs (nombre) axés sur (i) l'accès aux ressources naturelles et (ii) les violences faites aux femmes		
Type d'indicateur	Effets directs		
Aire d'intérêt	L'indicateur est calculé sur l'ensemble des paysages KLCDs. Une distinction est faite entre les zones d'intervention des opérateurs et les autres territoires inclus dans les paysages.		
Objectifs globaux liés	ODD 	Aichi 	Post-2020 
Code CAD	15220		
Enjeu politique	Certains paysages se situent dans des contextes d'Etats centraux faibles qui n'ont que peu d'emprise dans les zones reculées, où les entités territoriales décentralisées ont du mal à appréhender les multiples conflits observés. Or, ces conflits pour l'accès aux ressources naturelles représentent l'une des causes majeures de menace pesant sur la biodiversité et les aires protégées en Afrique. Les actions inspirées de l'approche NAF, au travers d'opérateurs disposant souvent d'un mandat territorial de gestion, se doivent d'apporter un appui à l'instauration d'une gouvernance participative apaisée des ressources naturelles dans ces paysages sensibles, et la protection des groupes vulnérables.		
Utilisation et interprétation	L'évaluation de l'intensité des conflits observés dans les zones d'intervention ainsi que dans l'ensemble des paysages est nécessaire à l'évaluation de l'efficacité des actions à mettre en œuvre l'approche territoriale multisectorielle de long terme voulu par la programmation NaturAfrica. Au-delà des chiffres, le focus sera mis sur les tendances historiques et contemporaines observées pour mieux comprendre les dynamiques en cours et orienter les stratégies d'appui au dialogue et développement communautaire.		
Source et disponibilité des données	La base de données ACLED constituera le tronc commun d'information pour tous les paysages. ACLED est un projet de données événementielles conçu pour l'analyse désagrégée des conflits et la cartographie des crises. Les données sont mises à jour chaque semaine et peuvent être téléchargées à l'aide de l'outil d'exportation de données. Ces données pourront être complétées par d'autres bases de données publiques ainsi que par les données collectées par les opérateurs, lorsque celles-ci sont disponibles, afin de mieux appréhender les causes des conflits.		
Qualité des	ACLED compte 200 membres d'équipe basés dans plus de 50 pays et territoires, et a tissé des réseaux de collecte tentaculaires. Le projet a également mis en place		

données

des processus strictes de contrôles et nettoyage de leurs jeux de données. De plus, ACLED a récemment intégré une nouvelle composante afin d'identifier les violences politiques ciblant les femmes. Néanmoins, ces données qui doivent nécessairement faire l'objet d'une analyse conjointe des assistances techniques régionales et opérateurs de terrain afin d'interpréter correctement les tendances observées.

Valeur de base

Exercice à mener au préalable ou au démarrage de l'action par les assistances techniques.

Cible

À définir pour chaque paysage selon les résultats attendus en la matière.

Fréquence de mise à jour

Annuelle ou semestrielle

Méthodologie

Les données ACLED sont libres d'accès mais celles-ci devront être traitées par les assistances techniques. Les étapes de traitement sont :

1. Exporter les données
2. Isoler les données sur les paysages
3. Définir en collaboration avec les opérateurs, leur zone d'intervention
4. Etablir les tendances historiques de conflits sur ces zones et l'ensemble du territoire couvert par les KLCDs
5. Catégoriser, avec l'aide des opérateurs, les causes de violence pour identifier celles basées sur le genre et celles liées à l'accès aux ressources naturelles
6. Différencier les conflits ayant lieu dans les APs de ceux externes.
7. Effectuer ces opérations de manière itérative, annuelle ou semestrielle, pour évaluer l'évolution de ces menaces pesant sur la gouvernance des KLCDs

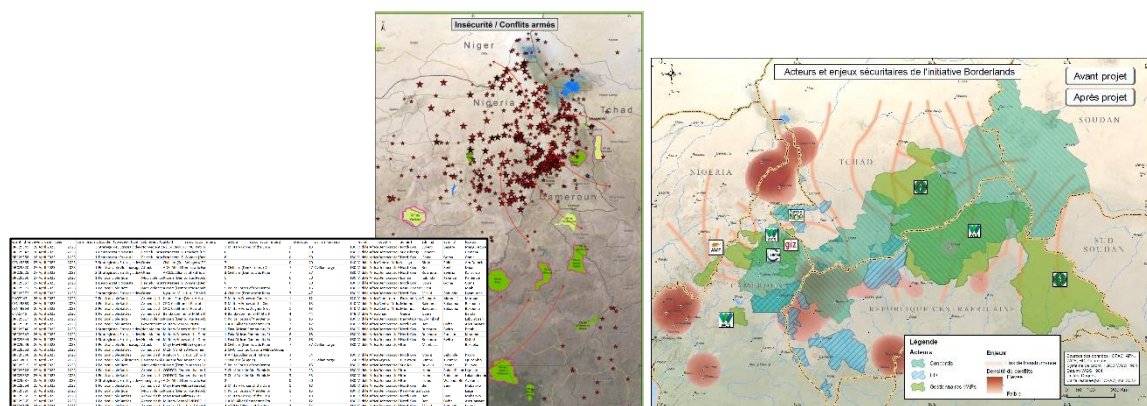


Figure 1 : outils de visualisation des conflits. De gauche à droite : inventaire des conflits, localisation des conflits, cartographie des points chauds.

Agrégation

A l'échelle des paysages, des régions et de l'ensemble du programme, les données consolidées issues d'ACLED, des bases de données publiques complémentaires et des opérateurs seront compilées pour chaque année et l'analyse de l'évolution récente devra être faite annuellement (ou semestriellement) par les ATs régionales.

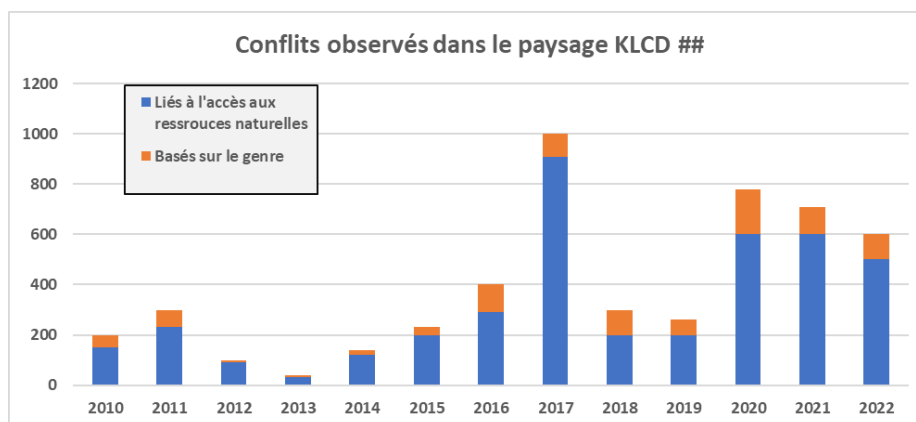


Figure 2 : illustration de analyses des tendances des conflits observés sur un paysage fictif.

Ressources nécessaires

Mobilisation des assistances techniques régionales et équipes de suivi-évaluation des projets.

Hypothèses / Risques

Les données ACLED fournissent une base pertinente de renseignement pour cet indicateur. Cependant, elles doivent être consolidées avec les connaissances et système de surveillance des opérateurs de terrain. De plus, l'implication de ces derniers est également indispensable pour définir les valeurs de bases, les cibles et contextualiser les analyses faites lors du suivi.

Financement durable des paysages

Nom	Augmentation des investissements privés en appui à la conservation des aires protégées				
Unité de mesure	Montants investis par des mécanismes innovants du secteur privé dans la conservation des aires protégées (Devise)				
Type d'indicateur	Effets directs				
Aire d'intérêt	L'indicateur est calculé pour chaque aire protégée des KLCDs ¹ . Une distinction est faite entre les actions de conservation et de développement, ainsi que selon les sources de financement.				
Objectifs globaux liés	ODD 	Aichi 	Post-2020 		
Code CAD	41030, 43071, 15220				
Enjeu politique	Le finance durable des aires protégées est une question centrale pour les Etats africains. Consolider les réseaux d'aires protégées, financer les aires aires protégées « oubliées » des partenaires internationaux, sortir des appuis basés sur les projets ayant une durée de vie restreinte (inférieure à 5 ans) et accéder à des mécanismes innovants (fonds fiduciaires, financement climatique, crédits carbone et biodiversité, etc.), sont autant de défis pour l'atteinte des objectifs d'Aichi et du nouveau cadre mondiale pour la biodiversité posst-2020.				
Utilisation et interprétation	Une composante stratégique majeure de NAF est d'intervenir à l'échelle des paysages avec une masse critique suffisante de moyens à même d'impulser des changements à long terme sur les enjeux qui pèsent dans chacun d'entre eux. Pour se faire, des montants significatifs sont investis à l'intérieur du programme pour impulser une trajectoire sur le long terme et une attention particulière est portée sur les mécanismes de financement innovants de la conservation, comme les paiements des services écosystémiques et notamment le marché volontaire des crédits carbone et biodiversité. L'engagement fort de l'UE dans ces paysages doit pouvoir mettre en capacité les gestionnaires d'accéder à ces sources de financement, ains qu'inciter les acteurs du secteur privé à y investir. L'indicateur consiste donc à évaluer les montants investis par le secteur privé en appui à la conservation dans les aires protégées, appuyées ou non par l'UE, des paysages KLCDs.				

¹ Lorsque cela ne sera pas possible par le nombre d'aires protégées à couvrir, un échantillon représentatif des aires protégées, incluant tous les types de gouvernance observées dans le paysage, devra être réalisé.

Source et disponibilité des données

Les données sur les fonds investis dans les aires protégées des KLCDs sont certainement les plus difficiles à collecter. Plusieurs sources d'information peuvent néanmoins être sollicitées :

- Opérateurs : documents contractuels et autres sources
- Groupes inter-bailleurs au niveau des pays bénéficiaires
- Observatoire régionaux (exemple de la [plateforme PROJETS de l'OFAC](#))
- Institutions étatiques nationales et décentralisées
- Plateforme [eConservation du JRC](#)
- Syndicats et fédérations d'entreprise dans les pays bénéficiaires

Qualité des données

Les assistances techniques devront effectuer un travail d'analyse sur les budgets engagés, les canaux et instruments d'investissements, les domaines d'intervention, et autres attributs afin d'alimenter le système de suivi des financements alloués à la conservation.

Valeur de base

Exercice à mener au préalable ou au démarrage de l'action par les assistances techniques pour chaque aire protégée appuyée par les initiatives NAF, en distinguant l'origine des fonds (voir tableau 1).

Cible

À définir pour chaque aire protégée appuyée par les initiatives NAF, en distinguant l'origine des fonds (voir tableau 1).

Tableau 1: illustration des valeurs de suivi de l'indicateur de financement durable des aires protégées

	Valeur de base	Valeur actuelle	Cible
Montants investis dans la Conservation et DD	xxx EUR	à définir	+ xxx %
Montants investis par l'UE	xxx EUR	à définir	+ xxx %
Montants investis par les Etats Membres	xxx EUR	à définir	+ xxx %
Montants investis par le secteur privé	xxx EUR	à définir	+ xxx %

Fréquence de mise à jour

Annuelle ou bisannuelle

Méthodologie

La collecte de données nécessite une démarche proactive de la part des assistances techniques régionales pour aller collecter les informations disponibles auprès des partenaires intervenant dans les initiatives de conservation dans les KLCDs. Pour se faire un formulaire de renseignement standardisé est proposé ici (voir ci-après) afin d'assurer une même interprétation des données à collecter et une information suffisamment précise et désagrégée pour alimenter l'indicateur à l'échelle du programme.

Agrégation

A l'échelle des paysages, des régions et de l'ensemble du programme, les données consolidées issues d'ACLED, des bases de données publiques complémentaires et des opérateurs seront compilées pour chaque année et l'analyse de l'évolution récente devra être fait annuellement (ou semestriellement) par les ATs régionales.

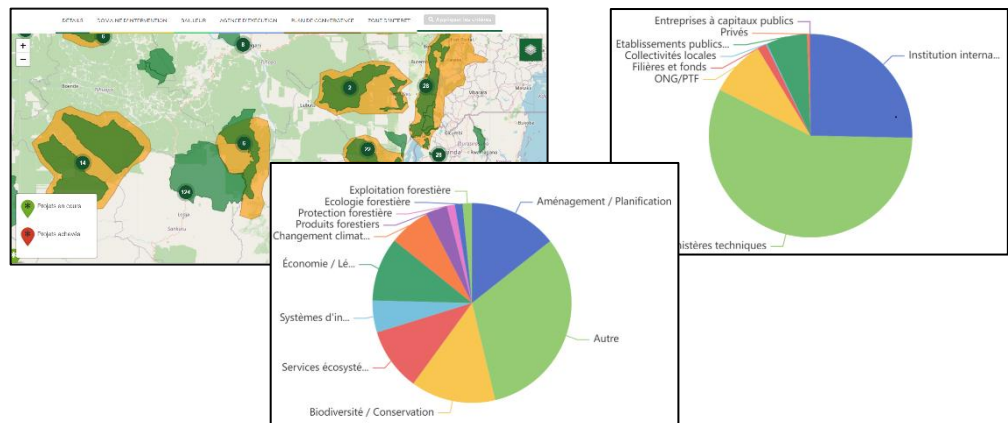


Figure 1 : illustration des outils de visualisation et analyses disponibles sur le portail analytique de l'OFAC

Ressources nécessaires

Mobilisation des assistances techniques régionales, délégations de l'UE, observatoires régionaux et équipes de suivi-évaluation des projets.

Hypothèses / Risques

Le risque principal et déjà observé dans des initiatives comme celle de l'Observatoire ou du programme Environnement & Agriculture durable de l'UE en RDC, est la difficulté d'accéder aux informations qui proviennent de sources extérieures à l'UE. Afin de mitiger ce risque, il est nécessaire que les ATs puissent offrir un service informationnel en retour aux fournisseurs de données, notamment à travers des outils d'analyse et de promotion comme celle développée par le [portail analytique de l'OFAC en Afrique Centrale](#).

Formulaire d'enquête

Financement durable des aires protégées

Ce formulaire d'enquête a pour objectif d'évaluer les différentes sources et mécanismes de financement des aires protégées situées dans les paysages prioritaires pour la conservation et le développement identifiées par l'Union européenne en Afrique. Il est implémenté dans le cadres des initiatives NaturAfrica afin d'évaluer l'efficacité stratégique de cette approche dans l'adoption d'une stratégie territoriale de long terme, axé sur l'équilibre en conservation et développement durable.

Section 1 : Informations générale

Nom de l'aire
protégée (AP) :

Code WDPA (si applicable) :

Pays :

Organe(s) de gouvernance
de l'AP :

Organe(s) de gestion de
l'AP :

Nom du gestionnaire de
l'AP :

Adresse mail de contact :

Numéro de téléphone :

Date de remplissage :

Section 2 : sources de financements

Quelles sont les principales sources de financement de votre aire protégée ? Veuillez sélectionner toutes les options qui s'appliquent :

- ☐ Financement public national
- ☐ Financement public international (aide publique au développement)
- ☐ Financement privé national (entreprises privées locales)
- ☐ Financement privé international (entreprises privées internationales)
- ☐ Financement par des organisations non gouvernementales (ONG)
- ☐ Financement par des fondations
- ☐ Financement par des partenariats public-privé
- ☐ Autre (veuillez préciser) :

Quelle est la part approximative du financement privé (national et international) dans le budget

total de votre aire protégée ?

- () Moins de 10%
- () Entre 10% et 25%
- () Entre 25% et 50%
- () Plus de 50%
- () Je ne sais pas

Quelle est la part approximative de l'aide publique au développement (financement public international) dans le budget total de votre aire protégée ?

- () Moins de 10%
- () Entre 10% et 25%
- () Entre 25% et 50%
- () Plus de 50%
- () Je ne sais pas

Section 3 : Détail par financement (section à dupliquer pour chaque source de financement)

Informations générales

Titre de l'initiative :

Acronyme :

Date de démarrage :

Date de fin :

Site web :

Résumé de l'initiative :

Budget

Budget total (devise) :

Source de
financement

Type de financement :

- () Financement public national
- () Financement public international (aide publique au développement)
- () Financement privé national (entreprises privées locales)
- () Financement privé international (entreprises privées internationales)
- () Financement par des organisations non gouvernementales (ONG)

- ☐ Financement par des fondations
- ☐ Financement par des partenariats public-privé

Instruments de financement :

- ☐ Dons et subventions
- ☐ Fonds propre
- ☐ Prêts
- ☐ Fonds Climat
- ☐ Crédits Biodiversité
- ☐ Fonds fiduciaire
- ☐ Fonds d'investissement
- ☐ Marché carbone
- ☐ Autres. Veuillez préciser :

Activités

Domaine d'intervention :

- ☐ conservation de la biodiversité
- ☐ Gestion des écosystèmes
- ☐ Application de la loi
- ☐ Développement communautaire
- ☐ Ecotourisme et développement touristique durable
- ☐ Renforcement des capacités des gestionnaires et communautés locales
- ☐ Recherche scientifique
- ☐ Autres. Veuillez préciser :

Partenaires

Institutionnels :

Financiers :

Techniques :

Recherche :

Bien-être humain

Nom	Bien-être des familles – accès aux nécessités de base		
Unité de mesure	Pourcentage des ménages ayant un score acceptable en matière de bien-être humain (<i>Well-Being Index (WBI) exprimé en pourcentage</i>)		
Type d'indicateur	Effet direct		
Aire d'intérêt	L'indicateur WBI est calculé sur l'ensemble des paysages KLCDs. Le WBI peut être utilisé à plusieurs échelles. Une fois qu'une évaluation au niveau du paysage, il peut être utile d'utiliser l'outil à des niveaux plus locaux pour décliner la stratégie de développement communautaire selon les besoins spécifiques.		
Objectifs globaux liés	ODD   	Aichi  	Post-2020 
Code CAD	43071		
Enjeu politique	Les organisations de conservation doivent se préoccuper du bien-être des populations locales car : a) les coûts de la conservation ne doivent pas retomber injustement sur les personnes les moins responsables de la perte de biodiversité, et b) les communautés locales doivent être les premiers bénéficiaires de l'utilisation durable, car leur gestion contribue à protéger des écosystèmes intacts. Les administrations, autorités ou autres représentants locaux du gouvernement peuvent aussi se demander quel est le niveau de vie des populations vivant dans la zone géographique qu'ils gèrent. Pour cela, la BNS est un outil tout à fait adapté qui permet de comprendre où se trouve le sous-développement, et à la fois quels villages et quels ménages sont en dessous du niveau de vie moyen. En demandant aux communautés de définir les biens et les services nécessaires pour qu'une famille puisse satisfaire ses besoins de base, cette enquête permet de mesurer l'évolution du bien-être d'une manière rapide, facile à reproduire et, surtout, significative au niveau local. La BNS est un moyen crédible de montrer l'impact des efforts de conservation et de développement sur le bien-être des populations, et de mesurer les progrès réalisés vers l'atteinte de certains Objectifs du Développement Durable.		
Utilisation et interprétation	La BNS (Basic Necessities Survey), qui fournit l'indicateur WBI, est un moyen d'évaluer le bien-être des familles. Elle part du principe que certaines familles manquent de produits de première nécessité et que les familles elles-mêmes sont les mieux placées pour décider de ce qui est ou n'est pas un produit de première nécessité.		
Source et disponibilité des données	Les données devront provenir d'enquêtes effectuées au moyen d'outils de collecte (KoboToolbox déjà disponible au public) en respectant les standards établis pour la collecte des données de l'indicateur WBI. De nombreux guides et outils de		

collecte sont disponibles en ligne¹.

Qualité des données

Le travail préalable d'identification des villages à étudier, ménages à enquêter et le respect stricte des étapes reprises dans le guide pratique de l'enquête BNS permettront d'assurer les prérequis à la collecte de données de qualités.

Valeur de base

Exercice à mener au préalable ou au démarrage de l'action par les opérateurs

Cible

À définir pour chaque paysage selon les résultats attendus en la matière.

Fréquence de mise à jour

Bisannuelle

Méthodologie

L'enquête est conçue pour et adaptable par les utilisateurs, qui peuvent facilement collecter des données en utilisant le logiciel de collecte d'enquête en ligne, KoboToolBox et une application pour téléphone mobile. Une analyse standard affichera automatiquement les résultats dans un tableau de bord en ligne.

Le détail des étapes de la procédure de collecte de données est illustré en figure 1 ci-dessous.

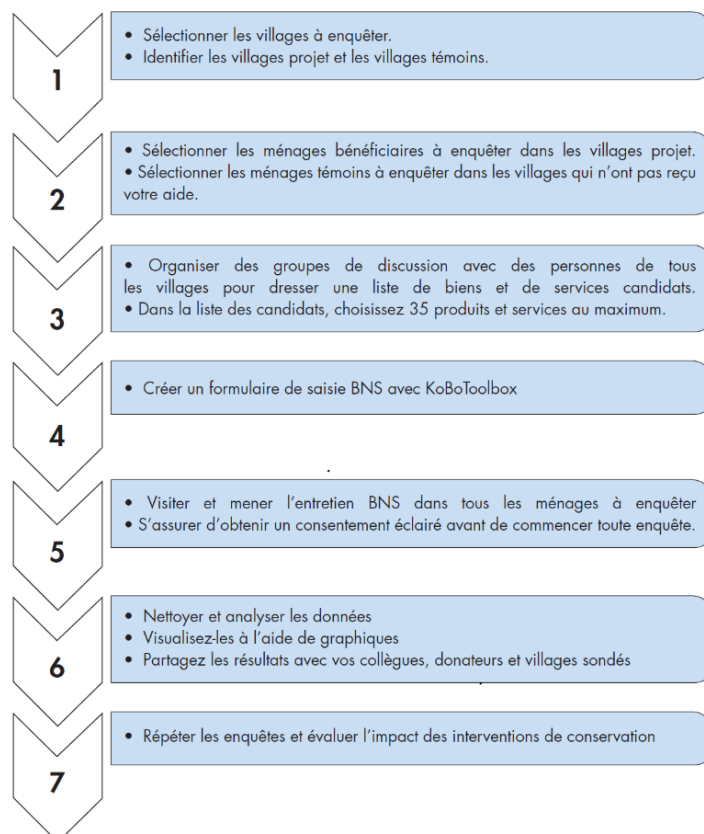


Figure 1 : illustration du processus de collecte de l'indicateur SCA. Source : WCS

En fonction de la valeur du BNS, indiquer le pourcentage de ménages dont le WBI est "faible" ($X < 0,5$), un WBI "moyen" ($0,5 < X < 0,75$) et un WBI "élevé" ($X > 0,75$). Cependant, ces seuils fournis ici sont indicatifs et ne sont certainement pas

¹ <https://programs.wcs.org/socialscience/en-us/Resources/BNS-Resources>

valables dans tous les contextes : il peut être nécessaire de les modifier en fonction des habitudes alimentaires de la population cible.

Pour calculer le pourcentage des ménages dont le WBI est "élevé", diviser le nombre de ménages ayant un WBI supérieur ou égal à 0,75 par le nombre total de ménages interrogés. Multiplier le résultat par 100 pour le convertir en pourcentage.

Agrégation

L'indicateur fournit des valeurs pour chaque ménage enquêté, village étudié. Une moyenne pour l'ensemble des groupes interviewés peut être exprimée pour le paysage de manière à suivre l'évolution au sein des groupes ainsi qu'entre les différents paysages

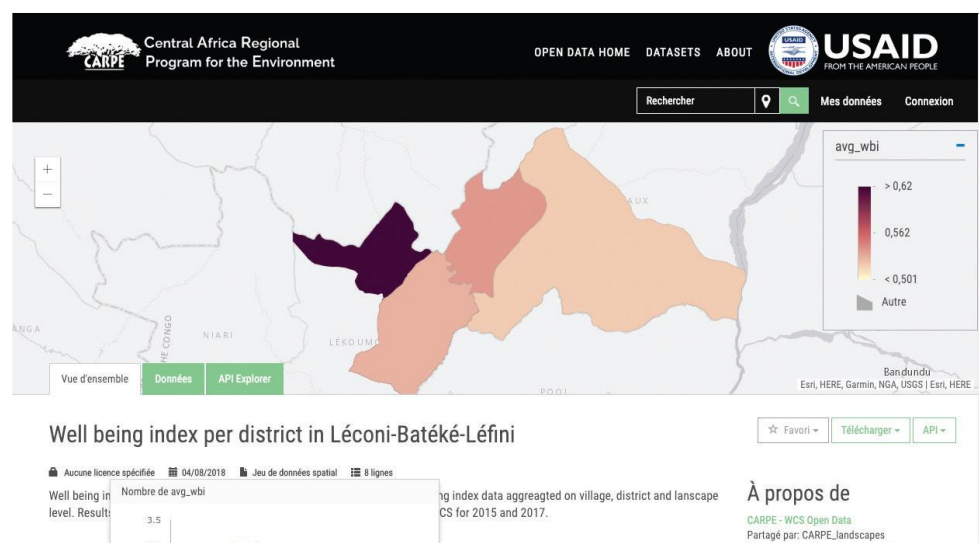


Figure 2 : illustration d'agrégation potentielle de l'indicateur de bien-être pour un suivi au niveau des paysages. Source : WCS

Ressources nécessaires

Mobilisation de l'équipe de suivi-évaluation sur site

Moyens de déploiement auprès des ménages

10aine k €/exercice

Hypothèses / Risques

L'approche de la BNS n'est pas fondée sur l'hypothèse que les gens vont bien s'ils gagnent plus de 1 ou 2 dollars par jour, ou qu'ils vivent dans la pauvreté s'ils gagnent moins. Elle repose plutôt sur la compréhension que les gens eux-mêmes sont les mieux placés pour décider ce qui constitue le bien-être. L'approche se fonde sur une définition de la pauvreté telle qu'elle est définie par les Nations Unies, à savoir le manque de biens de première nécessité.

Cette approche est déjà bien éprouvée sur le terrain et un guide méthodologique, ainsi que d'autres ressources (template de formulaires, validateurs de formulaire, page Wikipedia, etc.) sont disponibles publiquement. Cependant, certains opérateurs ont mis en place leur propre batterie d'indicateurs et un travail préalable de vulgarisation et d'harmonisation doit être mis en œuvre.